



TRANSITIONS &
MUTATIONS

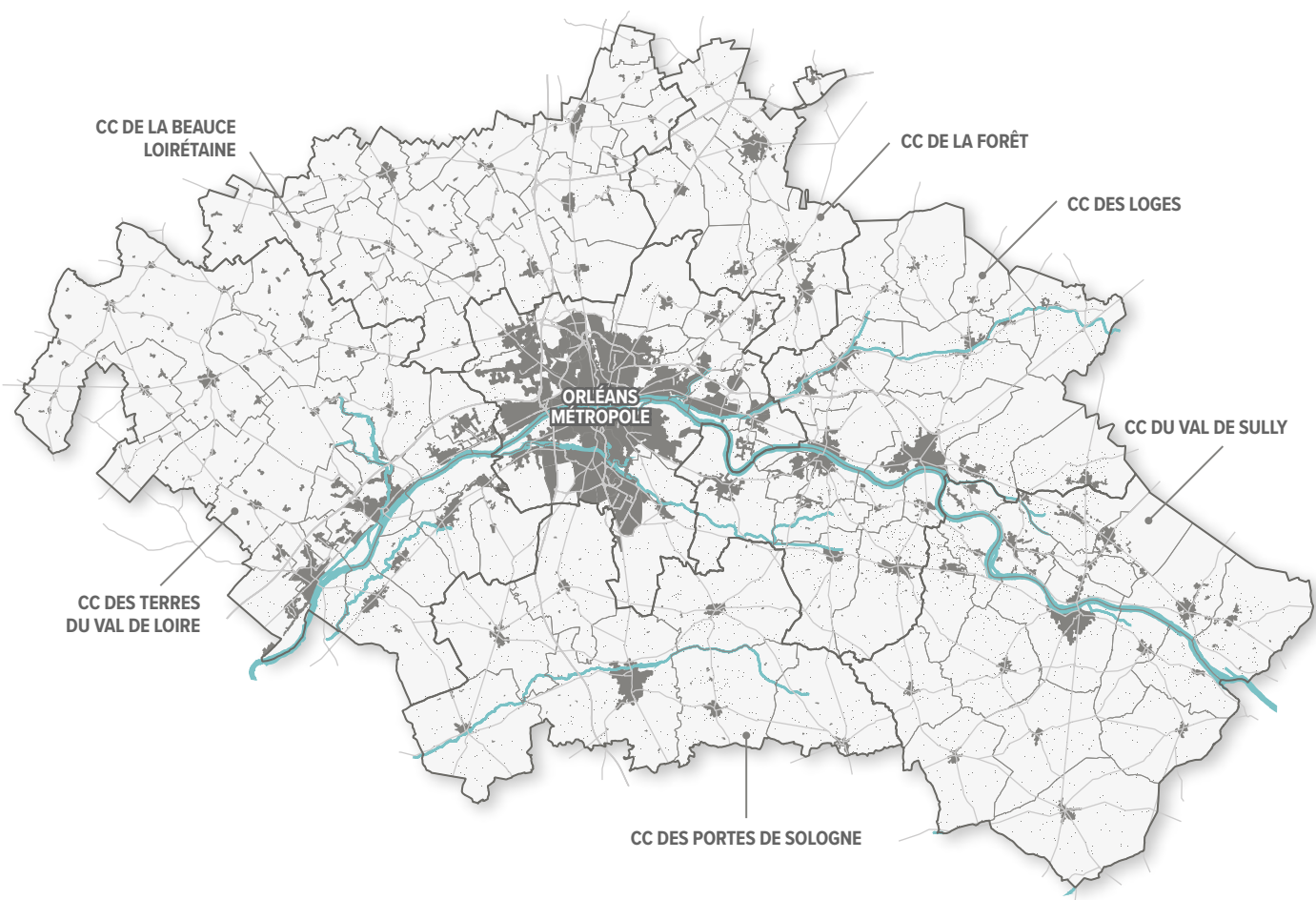
—
**20
24**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2025



TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



126
communes



458 956
habitants



229 214
logements



199 522
emplois

Sources : Insee RP2021 (dernières données disponibles). Topos - 2025.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Boigny-sur-Bionne, Bou, Chanteau, Chécy, Combleux, Fleury-les-Aubrais, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Mardié, Marigny-les-Usages, Olivet, Orléans, Ormes, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-en-Val, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saran, Semoy.

PETR FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE

CC de la Forêt : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville, Loury, Montigny, Neuville-aux-Bois, Rebréchien, Saint-Lyé-la-Forêt, Trainou, Vennecy, Villereau.

CC des Loges : Bouzy-la-Forêt, Châteauneuf-sur-Loire, Combreaux, Darvoy, Donnery, Fay-aux-Loges, Férolles, Ingrannes, Jargeau, Ouvrouer-les-Champs, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Martin-d'Abbat, Sandillon, Seichebrières, Sigloy, Sully-la-Chapelle, Sury-aux-Bois, Tigy, Vienne-en-Val, Vitry-aux-Loges.

CC des Portes de Sologne : Ardon, Jouy-le-Potier, La Ferté Saint-Aubin, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Menestreau-en-Villette, Sennely.

CC du Val de Sully : Bonnée, Bray-Saint-Aignan, Cerdon, Dampierre-en-Burly, Germigny-des-Prés, Guilly, Isdes, Les Bordes, Lion-en-Sullias, Ouzouer-sur-Loire, Neuzy-en-Sullias, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Florent, Saint-Père-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Vannes-sur-Cosson, Viglain, Villemurlin.

PETR PAYS LOIRE BEAUCHE

CC de la Beauce Loirétaine : Artenay, Boulay-les-Barres, Bricy, Bucy-le-Roi, Bucy-Saint-Liphard, Cercottes, Chevilly, Coinces, Gémigny, Gidy, Huêtré, La Chapelle-Onzerain, Lion-en-Beauce, Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Ruan, Saint-Péravy-la-Colombe, Saint-Sigismond, Sougy, Tournois, Trinay, Villamblain, Villeneuve-sur-Conie.

CC des Terres du Val de Loire : Bacon, Baule, Beauce la Romaine, Beaugency, Binas, Chaingy, Charsonville, Cléry-Saint-André, Coulmiers, Cravant, Dry, Épieds-en-Beauce, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-en-Val, Le-Bardon, Mareau-aux-Prés, Messas, Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay, Saint-Laurent-des-Bois, Tavers, Villermain, Villorceau.



Jean-Vincent VALLIÈS, président de Topos -
maire de Chécy et vice-président d'Orléans
Métropole en charge de l'Aménagement
durable du territoire, planification urbaine
et stratégie foncière.

édito

*Le territoire n'est pas un décor,
c'est une construction collective,
un projet en mouvement.* ”

Jacques Lévy (géographe)

2024, TERRITOIRES EN ACTION, TRANSITIONS EN PARTAGE

Sobriété foncière, mobilités durables, biodiversité urbaine... En 2024, Topos a accompagné les territoires de l'Orléanais dans leurs mutations, avec méthode, écoute et ambition collective. Diversité, complexité et transversalité ont été « au programme » des évolutions.

2024 aura été une année de bascule. Une année où les transitions ne sont plus des perspectives lointaines, mais des réalités concrètes à organiser, à négocier, à incarner. Une année où les territoires ont dû faire face, ensemble, à des défis de plus en plus complexes : sobriété foncière, changement climatique, tensions économiques, attentes citoyennes renouvelées... une confirmation sociétale post-covid « tout azimut ».

À l'heure où ces défis s'intensifient, Topos joue pleinement son rôle : celui d'un éclairer, d'un assembleur, d'un catalyseur. L'adoption du programme partenarial 2024-2026 a marqué une étape décisive. En élargissant son périmètre d'action et en intégrant de nouveaux partenaires comme la Région Centre-Val de Loire ou le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, l'agence a affirmé sa vocation interterritoriale et partenariale de gouvernance. Elle est aujourd'hui plus que jamais un espace de dialogue, de méthode et de projection partagées.

Tout au long de l'année, Topos a été sur le terrain. Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la loi Zan, pour partager une modélisation de la trame verte urbaine, pour affiner le diagnostic du logement étudiant, pour penser la logistique de demain ou encore pour accompagner la définition et la mise en œuvre de la stratégie économique d'Orléans Métropole. L'agence a aussi été au cœur de la dynamique du service express régional métropolitain (Serm), ce projet de mobilité régionale qui incarne une ambition collective d'avenir : relier les territoires autrement, durablement.

Mais au-delà des projets, c'est une manière de faire qui s'est affirmée : coopérative, rigoureuse, ouverte. Une manière de penser ensemble l'urbanisme non comme une discipline figée, mais comme un art de la coproduction du lien, du récit et de l'anticipation responsable. Une manière de faire réseau, de croiser les regards, de produire de la connaissance utile et partagée.

En 2024, Topos a consolidé sa place dans le paysage de l'ingénierie territoriale au service des collectivités et de l'intérêt général. Elle a su conjuguer expertise et proximité, innovation et ancrage local. L'agence s'est attachée à maintenir un dialogue constant, à travers ses observatoires, ses publications et ses temps d'échange.

Elle a su, surtout, tenter de donner du sens à l'action publique dans un monde en transition(s).

SOMMAIRE

5 AGENCE

- 6 Une agence d'urbanisme au service de tous les territoires de l'Orléanais
- 7 Les instances au 31/12/2024
- 10 Bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe
- 11 Topos sur le terrain : 6 temps forts en 2024
- 12 Revivez avec nous les moments forts de notre communication en 2024
- 14 Le réseau des agences d'urbanisme
- 15 Le rapport financier

16 ACTIVITÉ 2024

- 17 Programme triennal de partenariat 2024-2026

AXE 1 - PROMOUVOIR L'INTERTERRITORIALITÉ

- 18 Construire la mobilité régionale de demain :
Topos engagée dans la dynamique Serm
- 20 Scot d'Orléans Métropole : l'heure du bilan
- 22 **ZOOM** : Data & Portail cartographique

AXE 2 - FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

- 24 **AVIS D'EXPERT** « Tisser la Toile® de l'agriculture
et de l'agroalimentaire dans l'Orléanais »
- 26 Une stratégie économique au service du territoire et de ses habitants

AXE 3 - PENSER L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE / D'HABITER

- 28 Étudiants et logements « Un diagnostic affiné pour soutenir
leur développement »

AXE 4 - (A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT

- 30 Une réflexion prospective pour éclairer les choix politiques
- 32 La trame verte urbaine pour renforcer la biodiversité en ville

01. AGENCE



UNE AGENCE D'URBANISME AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES DE L'ORLEANAIS

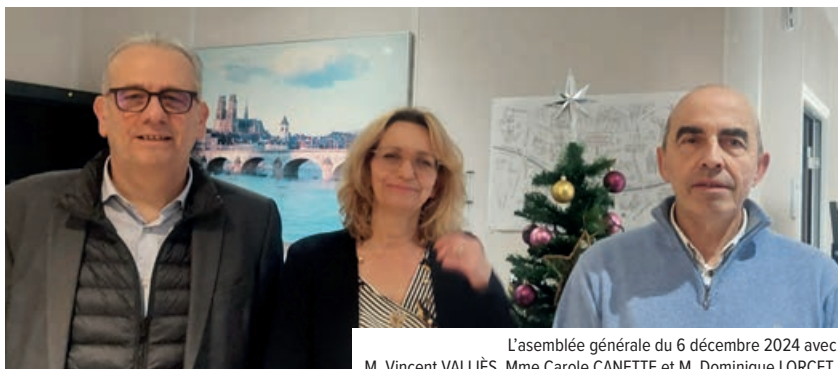
En 2024, Topos élargit son champ d'action avec l'adhésion de deux nouveaux partenaires majeurs : la Région Centre-Val de Loire et le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Le programme partenarial 2024-2026 se construit désormais à l'échelle de l'aire d'attractivité d'Orléans Métropole, reflétant les dynamiques à l'œuvre sur un bassin de vie.

La révision des statuts en 2023 a ouvert la gouvernance de l'agence à de nouveaux acteurs publics. Cet élargissement s'accompagne d'un financement renforcé, permettant à l'agence de mener des études sur un périmètre plus cohérent avec les usages et mobilités du quotidien.

UNE RÉGION ENGAGÉE DANS LES DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

La Région Centre-Val de Loire a souhaité associer Topos à la démarche de labellisation au statut de Service express régional métropolitain (Serm), qu'elle porte avec les deux métropoles régionales. Dès l'origine, une association des deux agences d'urbanisme de la région, l'ATU à Tours et Topos à Orléans, a été envisagée pour accompagner cette réflexion stratégique sur leur territoire respectif. Les échanges ont aussi confirmé l'intérêt de la Région pour les travaux portés par les agences auprès des collectivités locales.

La Région est désormais représentée à l'assemblée générale de l'agence par Mme Carole CANETTE, vice-présidente. Une nouvelle modification statutaire, adoptée le 14 décembre 2024, permet à la Région de siéger en tant que membre de droit.



L'assemblée générale du 6 décembre 2024 avec M. Vincent VALLIÈS, Mme Carole CANETTE et M. Dominique LORCET.

UN PARTENARIAT STRUCTURANT AVEC LE PETR FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE

Autre avancée significative : la convention de financement signée avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Ce partenariat permet à l'ensemble des communautés de communes membres du PETR de contribuer au fonctionnement de l'agence.

Topos a accompagné l'élaboration du programme partenarial 2024-2026 du PETR, en intégrant les priorités des intercommunalités concernées. Ce travail renforce l'idée d'une agence agissant sur l'ensemble de l'aire d'attractivité métropolitaine, à laquelle appartiennent ces territoires.

Les communautés de communes des Loges, de la Beauce Loirétaine et des Portes de Sologne sont déjà adhérentes, renforçant encore la cohérence du partenariat.

UNE CONFIANCE CONSOLIDÉE

Le 14 juin 2024, les partenaires ont approuvé le programme partenarial 2024-2026, renouvelant ainsi leur confiance à l'agence jusqu'à la fin du mandat municipal.

Orléans Métropole, les communautés de communes des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine réaffirment leur engagement aux côtés des nouveaux partenaires en renouvelant les conventions de financement triennales.

L'État, de son côté, poursuit son engagement en appui de la convention qui lie le ministère de l'Aménagement du territoire au réseau national des agences d'urbanisme (Fnau).



PROGRAMME PARTENARIAL 2024-2026 :

https://www.topos-urba.org/wp-content/uploads/2024/06/PPT_2024-2026_20240529_BAT_VDEF_web.pdf

L'AGENCE S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE TOUS SES PARTENAIRES

Le programme partenarial 2024-2026 a été conçu pour intégrer les attentes de l'ensemble des partenaires, historiques comme nouveaux. Afin de mener à bien ce programme d'études, l'agence a renforcé ses effectifs : de nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe au cours de l'année 2024. L'organisation des études a été repensée pour gagner en efficacité et mieux coordonner les travaux engagés.

Par ailleurs, un projet de déménagement a été étudié, et s'est concrétisé au printemps 2025. Ces nouveaux locaux offrent des capacités d'accueil élargies, notamment pour des apprentis et stagiaires, ainsi que des espaces de réunion permettant d'organiser également des ateliers collaboratifs avec les partenaires.



Réunis en assemblée générale le 11 juin 2024, les membres de l'agence s'engagent sur le programme d'étude. L'amphithéâtre de l'ISC Paris à Orléans.

LES INSTANCES AU 31/12/2024

La nouvelle gouvernance, mise en place en 2023, s'affirme progressivement avec l'arrivée des nouveaux partenaires. L'année écoulée a été marquante pour la vie de l'agence, entre élargissement du partenariat, construction du programme 2024-2026, et évolution de l'organisation des études pour répondre au mieux aux besoins des partenaires.

LES MEMBRES DU BUREAU

Président :

- Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS, maire de Chécy et vice-président d'Orléans Métropole en charge de l'Aménagement du territoire, planification urbaine et stratégie foncière.

Vice-président :

- Monsieur Dominique LORCET, vice-président au PETR Pays Loire Beauce, conseiller communautaire de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine et conseiller municipal de la commune de Chevilly.

Trésorier :

- Monsieur Laurent BAUDE, maire de Semoy, vice-président d'Orléans Métropole en charge de l'Agriculture urbaine et périurbaine.

Trésorier adjoint :

- Monsieur Patrick ECHEGUT, maire de Baule, vice-président de la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Secrétaire :

- Monsieur Jean-Paul ROCHE, maire d'Ardon, président de la communauté de communes des Portes de Sologne.

Secrétaire adjointe :

- Madame Béatrice BARRUEL, adjointe au maire d'Orléans, conseillère métropolitaine d'Orléans Métropole.

Déléguée :

- Madame Brigitte JALLET, adjointe au maire déléguée à l'Aménagement du cadre de vie à Saint-Jean-de-Braye, conseillère métropolitaine d'Orléans Métropole.

Délégué :

- Monsieur Luc MILLIAT, maire de Boigny-sur-Bionne, délégué Développement économique d'Orléans Métropole.

Directeur de la direction départementale des territoires du Loiret :

- Monsieur Jean-Pierre GORON.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

État :

- directeur de la Direction départementale des territoires du Loiret : M. Jean-Pierre GORON;
- préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret : Mme Sophie BROCAS.

Communes adhérentes

à Orléans Métropole :

- trois délégués :
M. Michel VASSELON,
M. Frédéric MORLAT,
Mme Laurence CORNAIRE.

Orléans Métropole :

- Boigny-sur-Bionne : M. Luc MILLIAT;
- Chécy : M. Jean-Vincent VALLIÈS;
- Fleury-les-Aubrais :
M. Bruno LACROIX;
- Olivet : M. Michel LECLERCQ;
- Orléans : Mme Béatrice BARRUEL;

- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :
M. Stéphane CHOUIN;
- Saint-Jean-de-Braye :
Mme Brigitte JALLET;
- Saint-Jean-de-la-Ruelle :
M. Pascal LAVAL;
- Semoy : M. Laurent BAUDE.

Département du Loiret :

- Conseil départemental du Loiret :
M. Jean-Pierre GABELLE.

Chambres consulaires :

- Chambre de commerce et d'industrie (titulaire représentante) :
Mme Marie-Anne LINGARD.

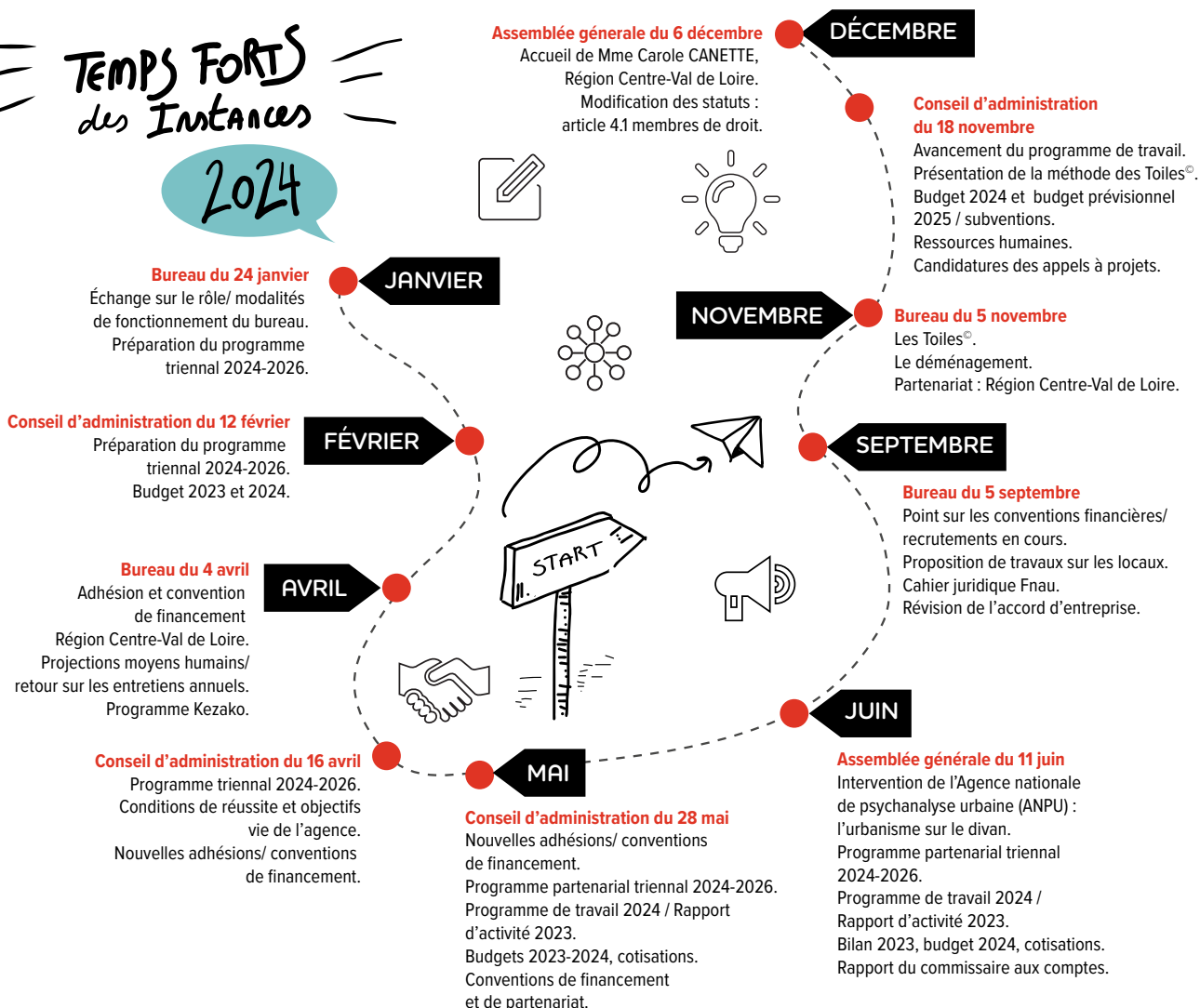
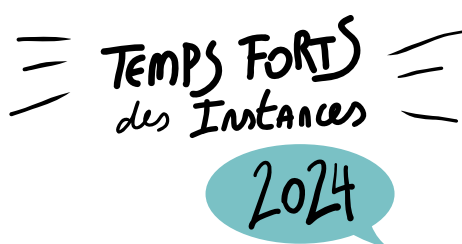
Membres adhérents :

- communauté de communes des Portes de Sologne :
M. Jean-Paul ROCHE;

- communauté de communes des Terres du Val de Loire :
M. Patrick ECHEGUT;
- communauté de communes des Loges : M. Frédéric MURA;
- communauté de communes de la Beauce Loirétaine :
M. Thierry BRACQUEMOND;
- communauté de communes de la Forêt :
M. Jean-François DESCHAMPS;
- pôle d'équilibre territorial et rural Pays Loire Beauce :
M. Dominique LORCET;
- pôle d'équilibre territorial et rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne :
M. Philippe VACHER.

Membres associés :

- à désigner.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Assemblée générale du 11 juin 2024.

État :

- directeur de la Direction départementale des territoires du Loiret : M. Jean-Pierre GORON ;
- préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret : Mme Sophie BROCAS.

Orléans Métropole :

- Boigny-sur-Bionne : M. Luc MILLIAT ;
- Chécy : M. Jean-Vincent VALLIÈS ;
- Fleury-les-Aubrais : M. Bruno LACROIX ;
- Olivet : M. Michel LECLERCQ ;
- Orléans : Mme Béatrice BARRUEL, Mme Florence CARRÉ, Mme Capucine FEDRIGO ;
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin : M. Stéphane CHOUIN ;
- Saint-Jean-de-Braye : Mme Brigitte JALLET ;
- Saint-Jean-de-la-Ruelle : M. Pascal LAVAL ;
- Saint-Jean-le-Blanc : Mme Eveline BERTHON ;
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : Mme Charlotte LACOLEY ;
- Semoy : M. Laurent BAUDE.

Département du Loiret :

- Conseil départemental du Loiret : M. Jean-Pierre GABELLE.

Université :

- président : M. Éric BLOND.

Chambres consulaires :

- Chambre de commerce et d'Industrie (titulaire représentante) : Mme Marie-Anne LINGARD ;
- Chambre de métiers et de l'artisanat (représentant) : M. Thierry TINON ;
- Chambre d'agriculture (président) : M. Jean-Pierre FORTIN.

Membres adhérents :

- communauté de communes des Portes de Sologne : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Anne GABORIT ;
- communauté de communes des Terres du Val de Loire : M. Jean-Pierre DURAND, M. Patrick ECHEGUT ;
- communauté de communes des Loges : M. Frédéric MURA, M. David DUPUIS ;
- communauté de communes de la Beauce Loirétaine : M. Thierry BRACQUEMOND, Mme Anne-Élodie LEGRAND ;
- communauté de communes de la Forêt : M. Jean-François DESCHAMPS, M. Patrick HARDOUIN ;
- pôle d'équilibre territorial et rural Pays Loire Beauce : M. Frédéric CUIILLERIER, M. Dominique LORCET ;
- pôle d'équilibre territorial et rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne : M. Philippe VACHER, Mme Célie PERY.

Collège des communes :

- Boigny-sur-Bionne : M. Luc MILLIAT ;
- Bou : M. Bruno CŒUR ;
- Chanteau : M. Gilles PRONO ;
- La Chapelle-Saint-Mesmin : M. Patrice DAVID ;
- Chécy : M. Michel GROBOL ;
- Fleury-les-Aubrais : M. Grégoire CHAPUIS ;

- Ingré : M. Christian DUMAS ;
- Mardié : M. Alain TRUMTEL ;
- Marigny-les-Usages : M. Philippe BEAUMONT ;
- Olivet : M. Emmanuel TASKY ;
- Orléans : Mme Laurence CORNAIRE ;
- Ormes : M. Robert JEULIN ;
- Saint-Cyr-en-Val : M. Michel VASSELON ;
- Saint-Denis-en-Val : M. Denis JAVOY ;
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin : M. Daniel BIZEAU ;
- Saint-Jean-de-Braye : M. Franck FRADIN ;
- Saint-Jean-de-la-Ruelle : M. Pascal LAVAL ;
- Saint-Jean-le-Blanc : M. Alexandre LANSON ;
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : Mme Min CHEN ;
- Saran : Mme Maryvonne HAUTIN ;
- Semoy : M. Hervé LETOURNEAU.

Membres associés :

- Logem Loiret : Mme Nathalie URO ;
- Valloire-Habitat : M. Vincent HENNERON ;
- Maison de l'architecture du Centre : M. Jacques BOULNOIS.

Personnes invitées par le président :

- directeur général des services d'Orléans Métropole : M. Vincent BRETEAU ;
- commissaire aux comptes : Mme Susie LUCAS.

L'URBANISME SUR LE DIVAN AVEC L'ANPU



Intervention de l'ANPU lors de l'assemblée générale du 11 juin 2024.

À l'occasion de son assemblée générale, Topos a invité l'Agence nationale de psychanalyse urbaine (ANPU) pour une séance hors norme : coucher l'urbanisme sur le divan, explorer ses maux... et interroger notre métier. Un moment à la fois décalé et percutant, mêlant humour grinçant et réflexion stimulante, pour prendre un pas de côté et questionner notre manière d'agir sur les politiques d'aménagement. Cette rencontre a aussi été l'occasion de présenter le bilan 2023 de l'agence et de partager les grandes lignes du programme partenarial 2024-2026 avec l'ensemble de nos partenaires.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE



Hélène MAUBLANC
Habitat & Populations



Adrien PAGET
Environnement & Risques



Hervé OLLIVIER
Directeur des études & directeur adjoint



Géraldine LORHO-DUVALLET
Directrice



Julien SALIN
Mobilité & Société



Amélie DOZIAS
SIG & Bases de données



Katsiaryna LIAUKOVA
Communication & Graphisme



Marianne FAUCARD
Assistance de direction



Lucas JEAN-JACQUES
DATA Géomatique



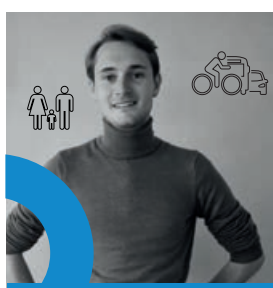
Clémence SAUVÉ
Économie & Attractivité territoriale



Arnold LANDAIS
Stratégie & Prospective territoriale



Benjamin LECLERCQ
Économie & Attractivité territoriale



Teotim BUTTIN
Mobilité & Société



France CORDIER
Stratégie & Prospective territoriale

DE NOUVEAUX TALENTS POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

Trois nouveaux collaborateurs (Clémence SAUVÉ, Teotim BUTTIN et France CORDIER) ont rejoint Topos pour renforcer l'équipe et accompagner le développement de nos partenariats. Benjamin LECLERCQ apporte également son expertise en management de projet pour le pilotage d'études, aux côtés d'Hervé OLLIVIER.



FORMATION CSE

Julien SALIN, le titulaire du CSE, et Katia LIAUKOVA, la suppléante, ont suivi la formation obligatoire pour appréhender le fonctionnement et les moyens du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

TOPOS SUR LE TERRAIN : 6 TEMPS FORTS EN 2024

Qu'il s'agisse d'appui technique ou d'animation de réflexions collectives, Topos confirme son rôle de partenaire de proximité au service des territoires. Tout au long de l'année, Topos a partagé son expertise aux côtés de ses partenaires, lors de temps d'échange, d'études ou d'événements. Retour sur six moments clés qui ont marqué l'année.

PYRAMIDES D'ARGENT DE LA FPI : URBANISME ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



Invitée à la 21^e cérémonie des Pyramides d'argent par la Fédération des promoteurs immobiliers, Topos a présenté les enjeux de la Zan. Un temps fort, sous la présidence d'Oriane LEROY-LIBERGE et Olivier HENRY, dans un contexte tendu pour le secteur.

ZAN : CHANGEMENT DE PARADIGME

Début 2024, Topos a réuni près de 50 participants pour partager les conclusions des ateliers Zan menés en 2023. Collectivités, aménageurs et promoteurs ont croisé leurs points de vue pour s'engager vers les objectifs de sobriété foncière.



LOGEMENT ÉTUDIANT : UN ENJEU D'ICI 2028



À l'occasion d'un point d'étape du schéma local de l'enseignement supérieur au Lab'O, Topos a présenté son diagnostic 2024 : effectifs étudiants, offre actuelle, perspectives de développement et estimation des besoins futurs en logements.

CADRANS NORD-EST : IMAGINER L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE

À Chécy, élus et techniciens ont participé à un atelier sur le devenir du nord-est métropolitain. Objectif : dépasser les limites communales et penser les usages à horizon 2040. En 2025 : poursuite des études sur les cadrans ouest et sud.



MASTER CLASSE ZAN : ANTICIPER LES IMPACTS, PARTAGER LES SOLUTIONS

À l'invitation de la CCI du Loiret, Topos a proposé aux entreprises présentes une analyse des effets de la sobriété foncière sur les sites d'activités : occupation des locaux, mutualisation des services, et nécessité d'un dialogue renforcé entre acteurs économiques.



TRAME VERTE ET BLEUE : MODÉLISER POUR AGIR

Lors des Rencontres de la biodiversité d'Orléans Métropole au Mobe, Topos a présenté la modélisation de la trame verte et bleue métropolitaine. Un outil, complété par des cahiers communaux, pour guider les actions de renaturation et de préservation.

REVIVEZ AVEC NOUS LES MOMENTS FORTS DE NOTRE COMMUNICATION EN 2024 !



1

NOUVELLES PUBLICATIONS

La collection s'enrichit cette année de :

- « Modélisation d'une trame verte et bleue à l'échelle métropolitaine »
- Focus n°5 « Seniors, quels enjeux et quelles politiques dessiner ? »
- Focus n°6 « Le recensement des équipements au service des territoires de l'Orléanais »
- « Premiers enseignements : comment faire projet avec la Zan ? »
- Fiches « Habiter 2024 »
- Fiches « Parcs d'activités économiques 2024 »

Toutes nos publications sont consultables sur notre site internet :
<https://www.topos-urba.org/les-publications/>

2

ESPACE ADHÉRENT

Les membres de nos instances ont accès à un espace privé sur le site de l'agence. Ainsi, chaque membre dispose d'un compte pour consulter les documents mis à sa disposition ou recevoir une notification lorsqu'un nouveau document est mis en ligne.



11

NOUVELLES PAGES EN 2024
(9 en 2023)



84

FICHIERS PARTAGÉS EN 2024
(15 en 2023)

3



SITE INTERNET

RESTEZ À JOUR AVEC TOUTES
NOS ACTUALITÉS !

Topos propose sur son site Internet un large contenu : la présentation des territoires de l'Orléanais, l'actualité et l'activité de l'agence, la vie des observatoires, un aperçu des principaux projets, les publications récentes, l'abonnement à notre newsletter, l'accès au portail cartographique, de nombreuses données via les fiches thématiques consultables en ligne et les replays de nos webinaires passés.

4



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE

PLONGEZ DANS DES CONTENUS
INTERACTIFS ET ENRICHISSANTS !

Cet outil aux multiples facettes permet d'accéder à des contenus interactifs. Topos y valorise ses outils, ses analyses, ses développements, les chiffres clés à l'échelle des communes des territoires de l'Orléanais. On y trouve :

- applications interactives avec filtres et requêtes possibles ;
- tableaux de bord dynamiques pourvus d'indicateurs, de dataviz et de graphiques ;
- storymaps combinant des contenus multimédias divers (carte interactive, photo, vidéo, graphique...).

NEW

CARTE INTERACTIVE DES ÉQUIPEMENTS

Observatoire élargi à l'échelle des territoires de l'Orléanais
avec les données actualisées



12

APPLICATIONS
AU TOTAL



36 266

VUES AU TOTAL
DEPUIS L'OUVERTURE
EN 2020
dont 8 321 de vues en 2024
(11 552 en 2023)



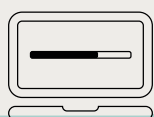
9 300
UTILISATEURS EN 2024
(8 737 en 2023)



31
PAGES RÉDIGÉES
AVEC DU CONTENU
RICHE ET VARIÉ



53
PUBLICATIONS
DISPONIBLES
dont 8 nouvelles
en 2024



5
MISES À JOUR
EN 2024



KEZAKO 2024

ÉCLAIRER ET CONNECTER LES ACTEURS LOCAUX !

Les webinaires Kezako sont des points de rencontre adressés aux élus, techniciens des collectivités, partenaires et acteurs locaux pour délivrer une expérience, éclairer un sujet, partager l'expertise.



55
PERSONNES INSCRITES AU WEBINAIRE
« VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION :
BIEN VIVRE ENSEMBLE »



84
VUES SUR YOUTUBE
EN REPLAY EN 2024



7

RÉSEAUX SOCIAUX

VOUS ÊTES NOMBREUX À APPRÉCIER
NOS PUBLICATIONS !

Vous êtes de plus en plus nombreux à aimer nos publications sur le réseau LinkedIn ! Topos alimente régulièrement cette page pour faire part à ses abonnés de ses interventions, ses nouvelles publications et partager de l'information en continu. Bref, échanger simplement sur la vie de l'agence d'urbanisme dans un réseau professionnel !



1 224
ABONNÉS
dont 224 nouveaux
en 2024



46,5 %
DES ABONNÉS
PROVIENNENT
DE LA RÉGION
CENTRE



30
POSTS PUBLIÉS EN 2024
(34 en 2023)



1 048
IMPRESSIONS
EN MOYENNE
PAR POST
(591 en 2023)

6



NEWSLETTER

SOYEZ LES PREMIERS
INFORMÉS !

N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter pour être tenus informés de nos dernières actualités et consulter nos dernières publications. Plusieurs fois par an, un condensé de l'actualité préparé soigneusement et spécialement pour nos abonnés : une sélection d'articles à ne pas manquer !

<https://www.topos-urba.org>



1
NEWSLETTER
THÉMATIQUE EN 2024
(3 en 2023)



28 %
OUVREURS
(25,3 en 2023)



2 168
PERSONNES SONT
DESTINATAIRES
DE NOTRE
LETRE D'INFO

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

Topos s'inscrit pleinement dans le réseau national des agences d'urbanisme via la Fnau, qui fédère élus et professionnels pour partager leurs expertises, impulser des dynamiques communes et faire avancer les politiques urbaines.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Topos est adhérente au réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). L'association anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 51 agences. La Fnau est à la fois un réseau d'élus et un réseau de 1700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle «agence d'urbanisme» et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

> SITE INTERNET DE LA FNAU :

<https://www.fnau.org/fr/accueil/>

LES CLUBS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Fédération nationale des agences d'urbanisme offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger et de produire autrement et de manière collective, dans le cadre de clubs et de groupes de travail. Ces clubs contribuent à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques ; permettent d'outiller et former en continu les professionnels des agences dans leurs domaines d'expertise ; renforcent la solidarité inter agences. Ils contribuent à créer une culture professionnelle commune à toutes les agences. Ils alimentent également les productions du réseau. Certains des documents produits sont disponibles à la Fnau ou téléchargeables à partir de son site.

CLUB GÉOMATIQUE

Le club réunit les salariés des agences d'urbanisme qui travaillent avec les systèmes d'information géographique.

Depuis 2018, le club est co-animé par Amélie DOZIAS, responsable thématique SIG & BD, avec trois autres géomaticiens d'autres agences en France. En 2024, le club a rassemblé ses membres autour :

- des données mobilité GTFS ;
- de Melodi, la nouvelle plateforme de diffusion des données de l'Insee ;
- de l'API Entreprise ouvrant accès à des données économiques ;
- du cycle de vie de la donnée en agence (club à Amiens).

Le club propose aussi des formations (au logiciel de gestion de bases de données Postgresql en 2024) et collabore avec des organisations nationales comme l'Insee, le Cerema et l'IGN.

LA 45^E RENCONTRE S'EST DÉROULÉE À ST-OMER EN OCTOBRE 2024

Du 9 au 11 octobre 2024, la 45^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est tenue à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. Durant trois jours, le thème «Espace(s) public(s) en débat(s)» a réinterrogé nos rapports et nos attentes vis-à-vis de ces lieux aux enjeux multiples, entre vivre-ensemble, démocratie participative, qualité de vie, nature en ville, adaptation au changement climatique, mobilités et commerces de proximité. Les plénières et tables rondes ont donné la parole aux élus, urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs, chercheurs, aménageurs pour analyser l'usage, la place et le rôle des espaces publics dans nos sociétés post-Covid. Douze ateliers ont permis d'arpenter le territoire audomarois sous trois formats différents entre exploration, réflexion collective et expertise.



Rencontre Fnau 2024. @Agence Saint-Omer.

LE RAPPORT FINANCIER

Le **résultat de l'année 2024** est positif à hauteur de +75 K€, par rapport à un budget prévisionnel qui s'établissait à +88 K€, voté par les instances de l'agence.

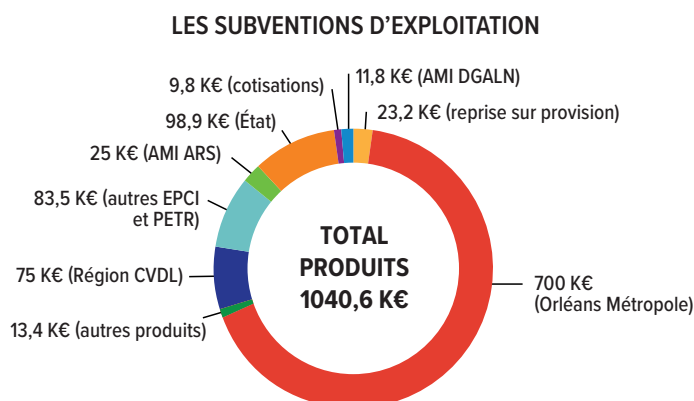
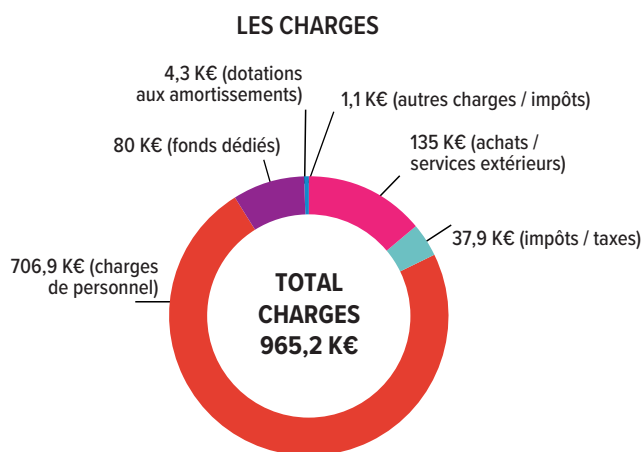
Les **charges de fonctionnement** se monte à 965 K€, soit une augmentation de +75 K€ par rapport à 2023. Les charges de salaires ont augmenté avec l'embauche de nouveaux collaborateurs sur le second semestre au regard du programme partenarial triennal voté en juin 2024. Les autres charges de fonctionnement sont relativement constantes.

Les **produits** sont en augmentation passant de 891 K€ en 2023 à 1 040 K€ en 2024. Topos a poursuivi l'élargissement de son partenariat financier. Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et les communautés de communes qui la composent ainsi que la Région Centre-Val de Loire ont manifesté leur intérêt aux

travaux de l'agence et marqué leur volonté de s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre du programme partenarial 2024-2026. Topos poursuit la recherche de financement au travers d'appels à manifestations d'intérêt pour des études entrant dans le champ du programme partenarial. L'Agence régionale de santé (ARS) a ainsi retenu Topos pour un projet à développer sur deux ans, soit 25 K€/an sur 2024 et 2025.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les fonds associatifs se montent à 475 K€ à fin 2024. Des fonds dédiés à hauteur de 80 K€ ont été inscrits au bilan pour une reprise prévue en 2025 et 2026. En effet, plusieurs projets inscrits au programme partenarial 2024-2026 n'ont pu être développés ou engagés en 2024, en raison d'un engagement tardif des nouveaux partenaires et donc d'embauches plus tardives que prévues.



Brèves



CONVENTIONS TRIENNALES DE FINANCEMENTS : UN PARTENARIAT ÉLARGI ET RENOUEVÉ

En parallèle de l'élaboration du programme partenarial 2024-2026, les conventions de financement ont été reconduites. Les partenaires historiques – Orléans Métropole, l'État-, ainsi que les communautés de communes de la Beauce Loirétaine, des Terres du Val de Loire et des Portes de Sologne ont renouvelé leur confiance à l'agence, confirmant ainsi la solidité du partenariat engagé.

De nouveaux acteurs rejoignent également la dynamique : la Région Centre-Val de Loire et le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (au nom des intercommunalités membres). Ce soutien renforcé consolide l'ancrage de Topos auprès des territoires de l'Orléanais.



APPELS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

La Direction générale de l'aménagement et du logement et de la nature (DGALN) du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires a retenu l'agence pour un projet sur les années 2023 et 2024 pour la modélisation de la trame verte et bleue métropolitaine en utilisant un nouveau jeu de données nationales, les données CarHab. Le financement représente 11 603 € en 2023 et 11 800 € en 2024.

L'Agence régionale de santé (ARS), dans le cadre de la mise en œuvre du plan régional de santé environnement (PRSE4), a attribué à Topos une enveloppe de 25 000 € en 2024 et 25 000 € en 2025 pour la réalisation d'un outil permettant de définir un plan de végétalisation en réponse à un ensemble de risques : îlot de chaleur, ruissellement et psycho-sociaux.



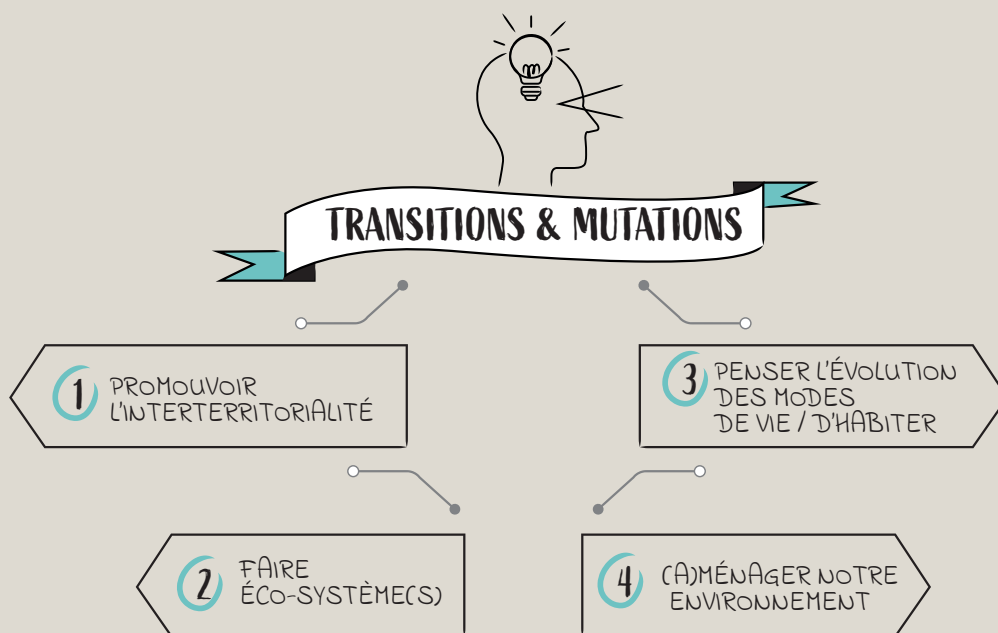
LES LOCAUX DE L'AGENCE

L'évolution du partenariat amène l'agence à renforcer ses équipes pour répondre aux attentes du programme partenarial. Une réflexion a été engagée pour modifier nos locaux actuels (décloisonnement) ou déménager.

Des opportunités ont été étudiées dans l'immeuble actuellement occupé, le Millenium à Orléans. Une solution de déménagement dans de nouveaux locaux a été trouvée début 2025 ! Même immeuble, même étage : porte de droite !

02. ACTIVITÉ





PROGRAMME PARTENARIAL TRIENNAL 2024-2026

Le programme s'est construit sur plusieurs mois par itération pour assurer une cohérence globale. Une large concertation s'est établie à partir de l'été 2023 pour aboutir à une approbation du programme triennal en juin 2024. Ce dernier s'appuie sur l'intérêt direct ou indirect de ses membres aux sujets d'études qui se dégagent.

Les effets du réchauffement climatique ont pris une place plus importante dans le débat public et dans des prises de conscience individuelles et collectives. Les injonctions, parfois contradictoires, à conduire les transitions et à accélérer le basculement des territoires vers un modèle plus durable, plus sobre et plus vertueux interrogent également. Ces éléments ont guidé la construction du programme partenarial.

Les sujets d'études émergent ainsi d'enjeux d'actualité, s'appuient sur des objectifs réglementaires assignés aux collectivités, s'inscrivent dans des calendriers de production de schémas thématiques des membres ou d'études structurantes. Ils sont en partie dans la continuité du programme précédent 2021-2023 dont le fil rouge « Transitions & mutations » reste dans une actualité majeure.

Le programme de travail se répartit selon les quatre axes définis en 2021, que l'agence continuera à alimenter. Ils répondent ainsi aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des enjeux de transitions et de mutations.

Topos s'engage à travers les études identifiées à territorialiser et révéler des enjeux sur les transitions et mutations à l'œuvre au niveau local. Elle propose de faire réseaux avec les acteurs locaux pour acquérir et partager de nouvelles connaissances et se diriger vers plus de résilience face aux enjeux de recomposition spatiale qui se profilent.

AXE 1

Renforcer le dialogue entre les territoires de l'Orléanais par une lecture partagée des dynamiques de mobilité, d'habitat et d'activités, pour mieux comprendre leurs interdépendances et construire une identité commune à travers des analyses multiscalaires.

AXE 2

Mieux connaître et accompagner la transformation du tissu économique local face aux enjeux de sobriété, de relocalisation, de transitions écologiques et numériques, grâce à de nouveaux outils d'analyse et d'observation partagées.

AXE 3

Adapter les territoires aux modes de vie en mutation : vers un urbanisme plus sobre, inclusif et résilient, en anticipant les besoins résidentiels, les mobilités et les effets du changement climatique à travers des outils d'observation et d'analyse partagées.

AXE 4

Répondre aux défis de la transition écologique par une stratégie foncière sobre, intégrant biodiversité, trame verte et bleue et mobilités actives, identifier les potentiels d'aménagement sobre et renforcer ainsi la conscience écologique.

À NOTER

Le programme partenarial fixe les objectifs d'études pour trois ans. Les travaux retenus répondent à un intérêt collectif, intéressant l'ensemble des partenaires. Le programme se décline annuellement. Le programme 2024-2026 a été approuvé en assemblée générale le 11 juin 2024.



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

Le projet du Serm de l'Orléanais est majeur pour les transitions et mutations territoriales. Cette initiative Région-État concrétise une mobilité durable et un développement interterritorial coordonné. Pensé collectivement, ce projet connecte et solidarise le territoire.

CONSTRUIRE LA MOBILITÉ RÉGIONALE DE DEMAIN TOPOS ENGAGÉE DANS LA DYNAMIQUE SERM



CHIFFRES CLÉS DU PÉRIMÈTRE DU PROJET

763 000

habitants sur le périmètre
de réflexion
(457 000 sur les territoires
de l'Orléanais)

200 000

emplois dans les territoires
de l'Orléanais

22 000

étudiants
sur la métropole orléanaise

Pour le projet de Service express régional métropolitain (Serm) Orléanais, Topos mobilise son expertise territoriale pour faciliter l'articulation entre la stratégie régionale et celles des acteurs des territoires de l'Orléanais.

Donner le choix à chacun de se déplacer autrement qu'en voiture. C'est l'un des grands défis de la transition écologique et sociale. Le Président de la République l'a rappelé le 27 novembre 2022 en annonçant le développement des Serm, pour faire émerger «des RER à la française» dans les principales aires urbaines. Cette ambition s'est traduite dans la loi Serm de 2023 qui invite les régions à construire, en lien avec l'État, des offres de mobilité du quotidien plus fréquentes, plus lisibles et mieux articulées aux territoires qu'elles desservent.

Dans cette dynamique, la région Centre-Val de Loire a engagé une démarche volontariste. Elle a adopté, les 21 et 22 décembre 2023, le volet Mobilité du CPER 2023-2027. Ce document fixe pour priorité le renforcement de l'offre de mobilité entre les pôles et les autres territoires, avec des services de transports sûrs et accessibles.

Pour mettre en œuvre cette ambition, la Région s'appuie sur les infrastructures ferroviaires et routières des aires urbaines orléanaises et tourangelles. En lien avec les acteurs du périmètre Serm, elle a lancé une étude d'opportunité et d'aide à la décision pour le développement des mobilités régionales. L'objectif est de construire une stratégie globale qui articule les mobilités ferroviaires, les transports collectifs routiers, les mobilités actives et les enjeux d'urbanisme afin de mieux répondre aux besoins du quotidien.

TOPOS : MOTEUR DE LA CONVERGENCE ENTRE URBANISME ET MOBILITÉ

Partenaire engagée depuis le début du projet, Topos est associée dans le suivi du projet Serm de l'Orléanais. Forte de sa double expertise en mobilité et urbanisme, et de sa connaissance fine du bassin de mobilité, l'agence est mobilisée à plusieurs niveaux.

Topos participe à cinq groupes de travail thématiques mis en place pour alimenter l'étude principale. Elle co-pilote, avec Orléans Métropole, le groupe « Aménagement – urbanisme ». Il doit répondre à l'enjeu de cohérence entre le développement urbain autour des pôles d'échanges multimodaux et l'organisation des mobilités. Penser les transports durables, c'est aussi penser où l'on habite, où l'on travaille et comment on relie les deux.

2024 est l'année où le programme de l'animation et des travaux a été conçu. Il propose de développer sur deux ans :

- rédaction d'un *vadémécum* – un cadre de référence partagé au service des collectivités ;
- réalisation d'une étude pour 11 « démonstrateurs » : diagnostic/enjeux global mobilités et socio-économique, analyse de l'accessibilité (proximité), analyse du potentiel d'intensification et des préconisations de mise en œuvre.

Les travaux du *vadémécum* ont démarré avec l'organisation de deux ateliers collaboratifs pour co-construire ce document avec les acteurs du périmètre d'étude Serm. Cette démarche se poursuit en 2025.

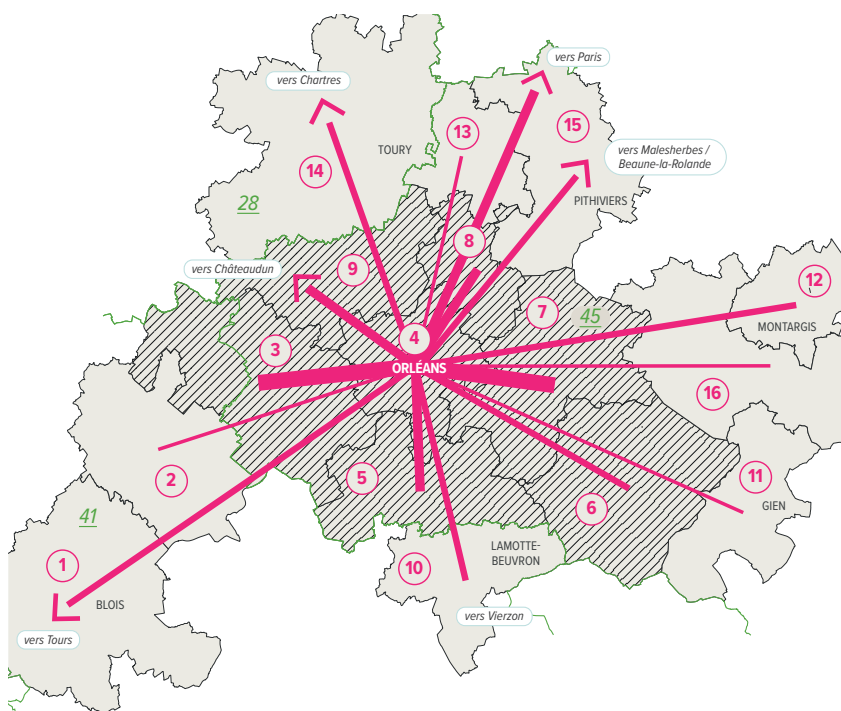
ARTICULER LES ÉCHELLES, FAIRE CONVERGER LES STRATÉGIES

De par son périmètre et son positionnement, notamment au travers de son rôle de secrétaire de la conférence des territoires de l'Orléanais, l'agence d'urbanisme a contribué activement à la coordination des partenaires dans le projet du Serm de l'Orléanais. Topos a participé à la constitution du dossier de labellisation du Serm, étape de reconnaissance de l'intérêt du projet par l'État. Ce dossier formalise l'engagement des partenaires à structurer une offre de mobilité du quotidien plus performante.

L'agence est également mobilisée dans le cadre de l'étude TCSP portée par Orléans Métropole. Le réseau TCSP, principalement la ligne A, atteint ses limites. C'est dans ce cadre que la Métropole a souhaité engager une réflexion pour une stratégie globale de mobilité.

Sur un sujet aussi interterritorial que la mobilité, Topos joue un rôle essentiel de courroie de transmission entre les échelles métropolitaine et régionale. Grâce à ses observatoires, sa capacité d'analyse et sa connaissance du bassin de mobilité, l'agence veille à l'articulation entre la stratégie du Serm et la dynamique métropolitaine, réceptacle principal des flux pendulaires du territoire.

LES PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL DANS L'ORLÉANAIS ET LE PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION DU SERM ORLÉANAIS



Brèves



ENQUÊTE MOBILITÉ

Topos a accompagné Orléans Métropole dans la grande enquête mobilité menée de septembre 2023 à janvier 2024.

Durant le 1^{er} trimestre 2024, l'agence a traité et redressé les données recueillies auprès de 8 000 habitants pour actualiser les connaissances sur les pratiques des déplacements des habitants du bassin de mobilité.



ÉVALUATION DU PDU

Le plan de déplacements urbains d'Orléans Métropole a été adopté en 2019. Il s'inscrit dans un horizon de 10 ans (article L1214-1 du code des transports). La collectivité souhaite évaluer le document en prévision du prochain plan de mobilité. Au-delà du suivi du travail du bureau d'études, Topos a fourni une base de données sociodémographiques de l'Insee pour constituer le T0 nécessaire à l'évaluation.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA MOBILITÉ

Topos mutualise les données clés et indicateurs de ses membres sur les questions de mobilité. Il constitue un socle commun et facilite le partage des connaissances. Ces chiffres sont des données d'entrées clés pour les communautés de communes des territoires de l'Orléanais et plus particulièrement pour les autorités organisatrices de la mobilité. Des indicateurs sur les offres de mobilités alternatives à la voiture sont également proposés. La mise à jour de ces données est annuelle.



CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Préparée avec l'ensemble des DGS des intercommunalités et des PETR, la conférence s'est saisie des enjeux de la mobilité durable, en tant que bassin de mobilité et partie prenante au projet de Serm. La conférence a travaillé à la préparation du dossier de labellisation. Elle a proposé une carte de principe de desserte du territoire pour une mise en réseau d'un projet de Serm, interconnecté au réseau métropolitain. Les présidents ont co-signé la demande de labellisation. Topos est secrétaire de la conférence, anime les débats et propose son expertise en fonction des sujets abordés.

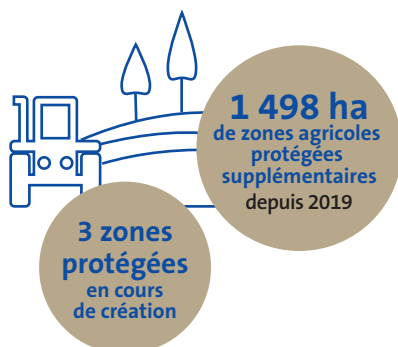
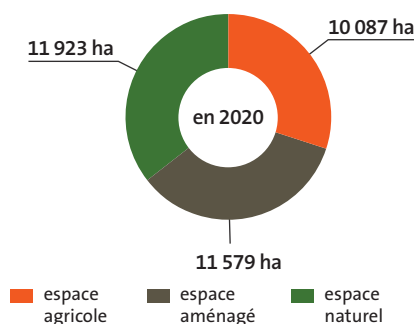


FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

Entre planification urbaine et réflexion stratégique, le Scot définit les lignes directrices du projet de territoire à long terme. Après 6 ans de mise en œuvre, le bilan du Scot permet de comprendre ce qui a fonctionné (ou non) et de réinterroger ce projet à la lumière des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

SCOT D'ORLÉANS MÉTROPOLE : L'HEURE DU BILAN

UN TERRITOIRE DÉCOMPOSÉ EN « TROIS TIERS »



Six ans après son approbation, Orléans Métropole et Topos composent en duo l'évaluation du Scot. Plus qu'un exercice réglementaire, le bilan du Scot donne la mesure de l'atteinte des objectifs fixés et le tempo pour la suite de la mise en œuvre du projet métropolitain.

UNE PARTITION À QUATRE MAINS

Le Scot d'Orléans Métropole est la clef de voûte du projet d'aménagement des 22 communes du territoire. Approuvé en mai 2019, il décline les orientations et objectifs du projet d'aménagement métropolitain à horizon 2035. Après six ans de mise en œuvre, le bilan du Scot évalue le chemin parcouru et le cap à suivre pour les années à venir.

Tout au long de cette démarche, l'équipe de Topos a travaillé de concert avec les services de la Métropole et les élus du territoire. Les échanges ont été riches lors des réunions de travail et comités de pilotage qui ont jalonné la production du bilan. Avec en point d'orgue la restitution des enseignements du bilan du Scot lors du comité de pilotage du 20 novembre 2024.

À cette occasion, accompagnés par l'agence, les élus métropolitains se sont interrogés sur les résultats de l'analyse de l'action intercommunale à la lumière des chiffres clés et actions réalisées depuis 2020.

INDICATEURS ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE : L'ACCORD PARFAIT ?

Sur quels éléments s'appuyer pour rendre compte de 6 ans de mise en œuvre du Scot ? Orléans Métropole et Topos s'accordent pour associer deux sources de données :

- des indicateurs sélectionnés pour leur pertinence sur chaque thématique analysée ;
- un recensement des actions et initiatives menées depuis 2020 sur le territoire répondant aux objectifs du Scot.

Au diapason, ces éléments permettent de dresser un portrait le plus précis et complet possible de l'atteinte des objectifs. Topos a notamment mobilisé les observatoires initiés par l'agence, dont l'observatoire local de l'occupation du sol (Occsol), les fiches Habiter ou encore l'atlas des parcs d'activités économiques. Le bilan s'est également appuyé sur les ressources, projets et chiffres clés produits par la Métropole pour un portrait complet du territoire.

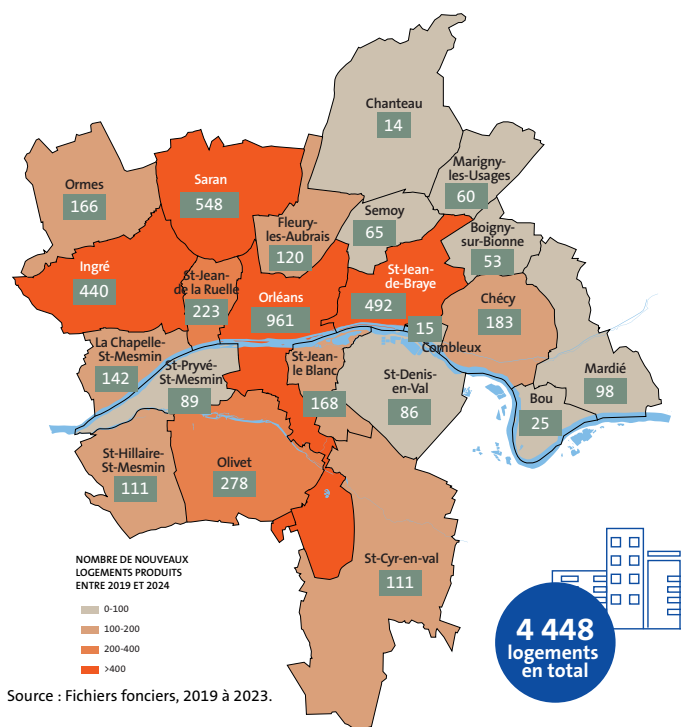
À la clé pour Orléans Métropole, un bilan presque sans bémol qui met en lumière un Scot ayant anticipé dès 2019 les enjeux d'aujourd'hui et de demain, un projet d'aménagement sur la bonne voie et des éléments à approfondir. Une rétrospective qui donne le « LA » pour l'avenir. L'ensemble des acteurs a souligné la qualité de ce travail collaboratif approuvé en conseil métropolitain, le 3 avril 2025.

EN 2025, TOPOS MET EN MUSIQUE LE BILAN DU SCOT FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE

Pour Topos, ce premier exercice de bilan de Scot a permis d'écrire les accords d'une méthodologie de travail partagée avec les territoires. Avec en ligne de mire l'évaluation du Scot Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, approuvé en mars 2020, dont le « top-départ » a été lancé le 10 décembre 2024 en comité syndical. Topos y a notamment présenté la feuille de route de la démarche, co-construite avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Le prélude d'un travail à l'unisson tout au long de l'année 2025.

LA PRODUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS ENTRE 2019 ET 2023



ADAPTER L'OUTIL D'ANALYSE DE LA PROXIMITÉ À UNE THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE : LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'agence a créé deux outils facilitant l'analyse des enjeux de la proximité : « Ville des proximités », utilisé dans le Scot d'Orléans Métropole en 2019 et « Territoires des proximités ». Ces outils facilitent l'identification des leviers d'organisation territoriale pour garantir à chaque habitant un accès concret aux services essentiels à sa qualité de vie. En 2024, Orléans Métropole a sollicité Topos pour les aider à définir un périmètre d'études efficient pour le diagnostic du plan de mise en

accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave). L'outil a été adapté en intégrant notamment des équipements stratégiques. Topos a produit un périmètre qui résulte du croisement de trois cartographies : autour des équipements stratégiques, des lieux de vie et des arrêts des lignes structurantes du réseau Tao. Ce périmètre a été retenu comme donnée d'entrée clé du dossier de consultation des entreprises du marché d'étude d'Orléans Métropole.

Brèves



SUIVI DU SRADDET

En juin 2022, la région Centre-Val de Loire a engagé la modification de son SradDET pour y intégrer les enjeux de sobriété foncière. Suite aux évolutions législatives et face aux inquiétudes des territoires, la Région a décidé de suspendre la procédure. Topos a été identifiée comme partenaire sur l'ensemble de la démarche de modification du SradDET. Entre janvier et mars 2024, l'agence s'est particulièrement impliquée dans les travaux sur les projections territoriales. Elle a également participé à l'assemblée régionale d'avril, préalable à l'arrêt du projet.



SUIVI ZAN

Face aux difficultés d'application de la trajectoire de sobriété foncière, la loi Zan 2 a été adoptée en juillet 2023. Elle clarifie les modalités de gouvernance et introduit la possibilité de mutualisation des objectifs. Cependant, la logique de territorialisation a révélé des disparités entre territoires et soulevé plusieurs difficultés techniques. Dans ce cadre, Topos est intervenue en soutien auprès de ses partenaires :

- veille législative ;
- adaptation des outils d'observation (Occsol, OCSGE...);
- accompagnement dans l'exercice de bilan des Scot.



SÉCURITÉ DE L'ESPACE PUBLIC : ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCIDENTOLOGIE

Les chiffres de l'accidentologie et les rapports de la police municipale montrent une certaine dégradation de la sécurité routière sur la métropole. Avant d'envisager des actions, Orléans Métropole a sollicité Topos pour réaliser un état des lieux de l'accidentologie sur la période 2017–2023 : localiser les accidents, identifier les rues les plus accidentogènes, notamment pour les modes actifs et motorisés.

En conclusion, l'agence a produit une cartographie mettant en évidence les secteurs à forte concentration d'accidents graves : un complément à l'étude sur l'accidentologie des modes actifs produite en 2023.



DATA & PORTAIL CARTOGRAPHIQUE

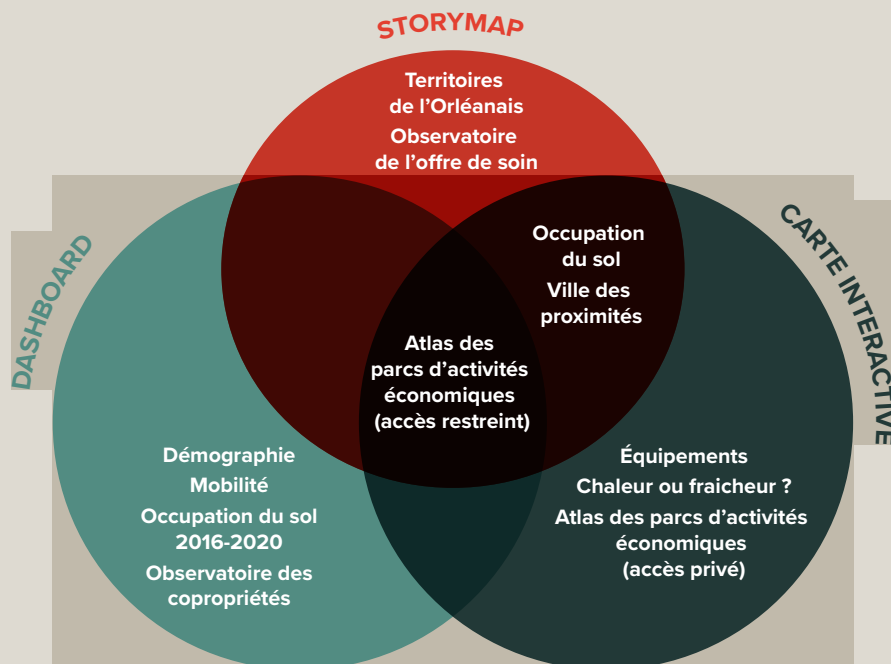
DES DONNÉES ACTUALISÉES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le cycle de vie de la donnée est un enjeu fondamental dans la gestion de la « data » chez Topos. L'organisation de son centre de données répond aux nouveaux besoins d'observation des territoires de l'Orléanais. Elle facilite les processus d'acquisition, de traitement, d'analyse et de valorisation de ses données.



12 APPLICATIONS AU SERVICE DES PARTENAIRES

Topos met à disposition de ses partenaires un portail cartographique et partage ouvertement ses méthodes, analyses et outils. L'agence favorise l'appropriation des données par les élus et techniciens, en apportant des informations utiles, en co-construisant des bases de données et en analysant les enjeux des territoires de l'Orléanais. Riche de ses 12 applications, le portail cartographique rentre dans une phase de mise à jour.



CARTE INTERACTIVE

Mini SIG (Système d'information géographique) permettant la visualisation, le filtrage et la consultation des données géographiques.

DASHBOARD

Tableau de bord interactif selon le territoire choisi. Il présente des statistiques croisées, analysées et issues des observatoires produits par Topos.

STORYMAP

Raconte une histoire. Elle peut prendre la forme d'une présentation institutionnelle, d'une démarche d'observation, d'une méthodologie employée pour la construction d'un outil.

L'INCONTOURNABLE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Topos a élargi sa base de données pour couvrir les 126 communes de l'Orléanais, en recensant près de 8 000 équipements présents sur le territoire. Ils sont classés dans neuf grandes catégories.

On y trouve aussi bien des équipements publics (comme les écoles, mairies ou bibliothèques) que des structures privées utiles à tous (comme les cinémas, cliniques ou crèches privées). L'objectif n'est pas d'être totalement exhaustif, mais de donner une vision d'ensemble.

Cet inventaire est un outil précieux pour mieux connaître le territoire, analyser son évolution et aider les collectivités à prendre des décisions. Il permet notamment de suivre le niveau d'équipement des communes, leur accessibilité ou leur diversité, ... notamment grâce à différents outils développés par Topos : Territoires des proximités, Puma, îlots de chaleur/fraîcheur...

L'OBJECTIF : MISE À JOUR DE LA BASE UNE FOIS PAR AN

Pour qu'elle reflète au mieux la réalité du terrain, il est essentiel de s'appuyer sur la connaissance de celles et ceux qui vivent ou travaillent dans les communes et/ou EPCI. Leur contribution est précieuse pour garantir la qualité et la fiabilité des informations collectées. L'enrichissement annuel de l'outil en co-construction avec les EPCI est primordial. N'hésitez pas à nous remonter les informations manquantes !

Retrouvez la cartographie interactive de ces équipements sur le portail carto :



FOCUS N°6 « LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS »

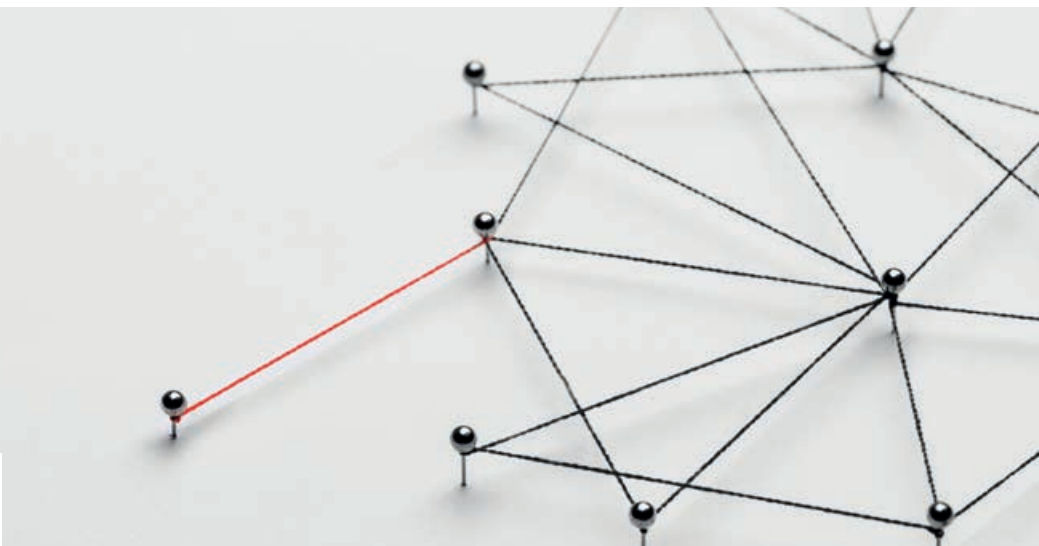


Le Focus est disponible sur notre site internet :

<https://www.topos-urba.org/publications/focus-n6-le-recensement-des-equipements-au-service-des-territoires-de-lorleanais/>



Benjamin LECLERCQ,
responsable thématique
Économie & Attractivité territoriale, Topos



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

La filière agricole et agroalimentaire occupe une place majeure dans l'économie des territoires de l'Orléanais. Ses acteurs doivent être identifiés et mobilisés pour affronter les défis qui s'annoncent en matière de transitions écologiques et économiques.

TISSER LA TOILE® DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DANS L'ORLÉANAIS

CHIFFRES CLÉS LA FILIÈRE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



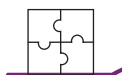
260
établissements



4 700
emplois



1 328
exploitations agricoles



133 318 ha
de surface agricole
utile en 2020

Sources : Capfi 2024 ;
Agreste Recensement agricole.

Outil d'analyse systémique et de prospective, la Toile® agricole et agroalimentaire de l'Orléanais vise à aider les élus et acteurs locaux de la filière dans l'élaboration de plans d'actions et de stratégies de développement.

En 2024, Orléans Métropole et la communauté de communes Beauce Loirétaine se sont conjointement engagées dans une démarche nationale de reconquête industrielle durable et ont été labellisées « Territoires d'industrie ». Ce label favorise le financement d'un plan d'actions co-construit par les pouvoirs publics et les industriels du territoire. Topos a été mobilisée dans ce cadre pour porter une action d'étude : le dessin d'une Toile® économique de l'économie circulaire à l'échelle du bassin d'emploi orléanais. Afin d'être en mesure de mener à terme ce projet à l'horizon 2026, la décision a été prise de réduire le champ d'analyse en se concentrant uniquement sur la filière agricole et agroalimentaire.

UNE TOILE®, QUOI ET POURQUOI ?

L'agence d'urbanisme Flandre Dunkerque (AGUR), créatrice du concept, définit une Toile® comme « un schéma représentant un ensemble d'entités présentes sur un territoire, reliées entre elles par des flux, des contrats ou d'autres types de relations définies au cas par cas ». La Toile® se traduit par la réalisation d'un travail minutieux de collecte et de traitement de données. Il s'agit d'identifier les acteurs (entreprises, institutions, organismes de formations...) faisant partie de cet écosystème. Appliquée à une filière économique, cette démarche vise à mettre en évidence les relations inter-entreprises, les apports externes au territoire en matières de ressources et les marchés vers lesquels s'orientent les productions.

Cela consiste également à identifier des potentiels ou des fragilités pouvant orienter le développement de la filière. Cela peut mettre en évidence des débouchés à des ressources inexploitées, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ou créer des synergies entre entreprises existantes.

L'ANALYSE D'UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE

Dessiner la Toile® agricole et agroalimentaire de l'Orléanais a du sens au regard du rôle majeur occupé par ces activités dans l'économie et de l'identité du territoire. Confronté aux défis du changement climatique le secteur devra trouver des réponses à des enjeux tels que l'évolution des pratiques agricoles, l'accès aux ressources en eau ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces enjeux, complexes et interconnectés, nécessitent une mobilisation collective pour construire un système alimentaire à la fois durable et résilient.

La filière locale a plusieurs atouts pour s'engager dans cette voie : une diversité des filières de production, un tissu dense d'entreprises agroalimentaires, une offre de formation élargie et un réseau important d'acteurs en matière de recherche et d'innovation (Inrae, BRGM).

La volonté d'action politique est également présente en témoigne la priorité donnée à cette filière dans la stratégie de développement économique d'Orléans Métropole.

UN PROJET QUI S'ACCÉLÈRERA AU DEUXIÈME SEMESTRE 2025

Le projet de Toile® économique porté par Topos a évolué depuis sa première présentation au lancement du programme Territoires d'industrie en février 2024.

L'étude du champ large de l'économie circulaire dans l'Orléanais a été mise de côté pour se concentrer uniquement sur la filière agricole et agroalimentaire au cœur des réflexions autour de l'autonomie alimentaire et la résilience territoriale. La rédaction d'une note de préfiguration et une présentation en conseil d'administration de Topos du concept de Toile® ont convaincu nos membres et élus sur la pertinence d'inscrire cette action au programme de travail 2024-2026 de l'agence. Depuis, les travaux se sont mis en place avec la collecte et l'organisation d'un premier niveau de données pour aboutir à l'élaboration, fin 2024, d'une première ébauche de Toile® des acteurs de la filière. Pour effectuer ce travail, les deux chargés d'études économiques de l'agence ont pu bénéficier, en novembre 2024, d'une formation proposée par l'agence d'urbanisme et de développement Flandre Dunkerque (AGUR), pionniers de ce système de représentation graphique élaboré dès 2009.

Le travail s'accéléra au cours du second semestre 2025 avec la constitution de groupes de travail mobilisant des partenaires et des acteurs majeurs de la filière. L'objectif consistera à évaluer le travail jusqu'ici réalisé en interne par Topos, élargir la connaissance du sujet et porter un regard d'expert face aux choix de représentation et d'analyse des données. Ces échanges doivent permettre d'aboutir à une version consolidée de cette Toile® en fin d'année 2025 de manière à pouvoir ensuite l'exploiter en 2026 comme outil d'animation et de promotion de la filière.



Toile® Industrielle est une marque déposée par l'AGUR-Dunkerque ©AGUR.

Brèves



HORIZONS MÉTROPOLITAINS : NOUVELLE VERSION

Prochainement, Topos publiera un nouveau *Horizons métropolitains*. Ce document permet de suivre les performances et l'attractivité de la métropole orléanaise, en comparaison avec les autres métropoles françaises.

Les 160 indicateurs, répartis par thématique (économie, mobilité, logement, environnement...), fournissent un panorama socio-économique de la métropole.

Par rapport à la dernière publication de 2020, la transition écologique sera un thème davantage mis en lumière.

Topos réfléchit aussi à la création d'un tableau de bord interactif accompagné de fiches d'indicateurs thématiques clés en main.



PROSPECTIVE LOGISTIQUE

L'agence d'urbanisme a mené un travail collectif de prospective créative centré sur le devenir de l'activité logistique dans les territoires de l'Orléanais. En 2024, un travail collectif en interne pousse la réflexion vers la définition de visuels pour illustrer les récits produits. Ce travail aboutit à la production d'un cahier narratif et illustratif.



LA LOGISTIQUE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Topos publie fin 2024 un panorama de l'activité logistique de l'Orléanais. Ce document met en évidence l'importance majeure de ce secteur sur le territoire (13 000 emplois salariés, 2 766 établissements, 15 % du foncier économique) et son rôle stratégique en matière de développement économique local.

Il questionne par ailleurs les problématiques auxquelles le secteur est confronté en matière de transition écologique, d'évolution des modes de consommation et de production.

EN SAVOIR PLUS

Panorama logistique « Une activité structurante en pleine mutation » :

https://www.topos-urba.org/wp-content/uploads/2025/03/Diagnostic_logistique_2025_VDEF_20250327.pdf



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

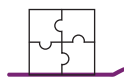
Faire de la transition écologique un levier de développement nécessite l'élaboration de stratégies économiques locales. Ces stratégies doivent intégrer une vision prospective qui anticipe tous les enjeux liés à cette transformation des territoires.

UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ



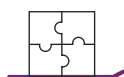
37
parcs d'activités



3 321 ha
surface totale



3 800
établissements



53 000 emplois
(37 % de l'emploi total)

3 secteurs d'emplois majeurs :

Transport/logistique
(22 % des emplois)

Industrie
(19 % des emplois)

Services aux entreprises
(19 % des emplois)

Depuis 2024, Orléans Métropole élabore sa nouvelle stratégie de développement économique et d'innovation à horizon 2040. Topos a été associée à cette démarche en contribuant au diagnostic et en participant aux ateliers de travail.

Afin de rayonner au niveau national, voire au-delà, la Métropole d'Orléans a intégré la nécessité d'élaborer une stratégie économique ambitieuse, support à la conduite d'actions en faveur de la compétitivité et de l'attractivité du territoire. Cette démarche est le fruit d'une volonté politique qui ambitionne d'accélérer le développement économique de la métropole dans une logique de transition écologique et de préservation de la qualité de vie.

La connaissance relative aux spécificités économiques de la métropole est, pour une part importante, issue de travaux de l'agence tels que l'atlas des parcs d'activités (PAE), les portraits de territoire et les indicateurs d'attractivité territoriale. Topos a également été associée à la déclinaison opérationnelle de la stratégie en participant à l'atelier relatif à l'usage du foncier économique dans les zones d'activités de la métropole.

UN SUPPORT AU DIAGNOSTIC

Pour élaborer cette stratégie, Orléans Métropole a sollicité l'expertise du cabinet Impulse Partners qui a aidé le personnel technique et politique à réfléchir aux enjeux économiques du territoire et à définir un plan d'actions. Topos a contribué à cette démarche en participant à l'élaboration du diagnostic économique par le biais d'entretiens et de fourniture de données issues de ses observatoires.

UNE EXPERTISE APPROFONDIE SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Pour compléter la définition de sa stratégie économique, Orléans Métropole a également traité de manière spécifique la question du foncier dédié à l'activité économique. La Métropole travaille ainsi depuis le début de l'année 2025 avec le cabinet Set by Setec afin d'aboutir à une stratégie sur ce sujet.

La mission confiée au cabinet d'études est, dans un premier temps, d'identifier les besoins et enjeux liés au foncier économique sur la métropole. Une fois ce diagnostic établi, l'objectif est d'aboutir à différents scénarios déclinés en plans d'actions modulables en fonction de l'intensité des moyens humains et financiers mis en œuvre.

Topos a été sollicitée pour accompagner le cabinet dans la réalisation de cette étude. Dès 2023, l'agence avait entamé des travaux d'identification d'un potentiel de densification foncière à l'intérieur des zones d'activités économiques (ZAE) de la métropole. Ces travaux ont été pour partie repris par Set by Setec afin d'identifier de futurs espaces de projets dans ces ZAE. L'état des lieux du foncier et la méthodologie mis au point par le cabinet intègrent de nombreux éléments de connaissance produits par Topos, notamment les expertises en matière d'analyse de l'occupation du sol construites depuis 2005.

UN PROGRAMME DE TRAVAIL ACCORDÉ À LA STRATÉGIE

L'ingénierie mise en œuvre par Orléans Métropole autour de sa stratégie économique vise à proposer une feuille de route opérationnelle à court, moyen et long terme. À travers son programme de travail établi jusqu'en 2026, Topos se positionne en support pour la conduite de cette feuille de route. En mettant à jour ses indicateurs d'attractivité et en proposant des méthodes d'analyse de la conjoncture économique, l'agence participe activement à la construction d'outils de valorisation et de promotion du territoire. Les travaux de prospective sur la logistique, ainsi que la Toile® agricole et agroalimentaire visent à développer la connaissance et mobiliser les acteurs locaux sur des filières économiques identifiées comme majeures pour le territoire. Enfin, la poursuite et l'approfondissement des travaux d'observation de l'agence sont essentiels au suivi des trajectoires en matière de transition de l'environnement économique local.



Topos présente une analyse des effets de la sobriété foncière sur les sites d'activités. Master classe Zan de la CCI du Loiret. ©CCI du Loiret.

QUEL FONCIER ÉCONOMIQUE DÉDIÉ À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE ?

En 2024, Topos a été sollicitée par Orléans Métropole et la SPL «Orléans Énergies» pour travailler sur la question du potentiel solaire électrique dans les parcs d'activités économiques. L'objectif était d'y recenser les espaces de parking concernés par l'obligation de couverture à 50 % de leur superficie, soit par des arbres, soit par des procédés de production d'énergie renouvelable. Pour répondre à cette demande, Topos a cartographié ces espaces, sur la base des travaux d'identification du Cerema complétée par une analyse du potentiel foncier issue des travaux de l'agence. Ce premier travail a permis d'identifier 200 unités foncières à fort potentiel au sein des PAE.

Ce travail a son importance dans la définition de la stratégie foncière économique de la Métropole. Une des ambitions du territoire consiste à optimiser l'occupation du foncier à l'intérieur des parcs déjà existants.

Dans ce cadre-là, les aires de stationnement constituent une ressource potentiellement mobilisable pour la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement. L'obligation de couverture photovoltaïque risque d'avoir un impact important en forçant des espaces de stationnement à conserver cette fonction quel que soit leur potentiel de mutabilité.

Brèves



UN NOUVEL ACTEUR LOCAL : LE CIMO

Le Club de l'immobilier de la métropole d'Orléans a été créé début 2023. Topos est intervenue à la demande de plusieurs commissions thématiques pour partager son expertise et présenter les modalités d'accès à ses ressources. Les échanges avec la commission territoire durable puis la commission tertiaire, entre présentation de politiques publiques, enjeux des acteurs de l'immobilier ont nourri un regard croisé très riche.

Le Cimo constitue ainsi un relais auprès des professionnels de l'immobilier dans le cadre de réflexions communes telles que la mise en œuvre de la Zan, la gestion multi-acteurs de la crise immobilière actuelle, ... Lors de la première rencontre de restitution des commissions en juin 2024, cette nouvelle relation partenariale a été soulignée comme fructueuse et à développer !



JOURNÉE D'ÉTUDE LOGISTIQUE URBAINE

En février 2024, Topos a accompagné Orléans Métropole dans une journée d'étude sur Paris organisée par l'Afilog sur le sujet de la logistique urbaine. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec l'association sur les évolutions récentes marquantes du secteur et d'en voir les illustrations à travers les visites de l'Espace de distribution urbaine P4 (19^e arrondissement), et de l'Espace logistique urbain Keller de la Poste (15^e arrondissement).



LES LIEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ORLÉANAIS

En lien avec les travaux préparatoires sur la Toile® agricole et agroalimentaire, Topos a participé en avril 2024 aux visites de terrains organisées par l'Institut territoires circulaires. Au programme, la visite de plusieurs sites emblématiques de l'économie circulaire dans l'agglomération orléanaise : le centre de tri sélectif Paprec à Checy, l'atelier TAC spécialisé dans le réemploi de matériaux et l'écoconception, la station d'épuration de La Source et la centrale de cogénération biomasse à Orléans.



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

Les étudiants constituent une composante essentielle de la jeunesse. Leur présence est primordiale sur un territoire pour en maintenir le dynamisme. Le logement étudiant représente un enjeu majeur et un facteur clé d'attractivité.

ÉTUDIANTS ET LOGEMENTS : UN DIAGNOSTIC AFFINÉ POUR SOUTENIR LEUR DÉVELOPPEMENT



23 020

étudiants en 2023-2024
dans 45 établissements

Perspective :

26 000

étudiants en 2028



4 544

logements dédiés,
soit **5 380 lits** en 2024

Perspective :

6 760

logements pour
7 177 places en 2028

Renouveler un diagnostic, c'est saisir les enseignements du premier, répondre à des attentes plus ambitieuses et s'adapter à un contexte en évolution. L'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) s'est engagé dans cette voie en 2024.

L'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) présente un nouveau diagnostic basé sur des données actualisées et des retours d'acteurs. Ce diagnostic offre des chiffres précis, adaptés aux caractéristiques du territoire. Par exemple, alors que les statistiques du ministère de l'enseignement supérieur répertoriaient 23 établissements et 20 429 étudiants en 2023-2024, l'OTLE a identifié 23 020 étudiants dans 45 établissements.

Les échanges avec les acteurs enrichissent les données ministérielles. Ces chiffres sont disponibles de manière réactive, répondant à des attentes politiques ambitieuses et s'adaptant à un contexte en évolution. L'enquête auprès des établissements distingue les étudiants en alternance et affine les perspectives jusqu'en 2028. Avec un étudiant sur cinq en apprentissage, la question de l'autonomie et du mode d'habiter devient cruciale.

Les étudiants jonglent entre leur lieu de formation et leur lieu de travail, influençant leur mode de vie. La démarche partenariale sur le logement implique les gestionnaires de logements dédiés aux étudiants. Des sessions de travail avec les services de la Métropole valident les analyses et les enjeux. Les réunions du comité technique et du comité de pilotage ont permis à l'issue de s'accorder sur les enjeux et les préconisations.

Au-delà de l'augmentation significative du nombre d'étudiants, la décohabitation continue d'augmenter – c'est-à-dire, la part de jeunes quittant le foyer familial pour se loger de façon autonome - passant de 47 % avec 9 561 décohabitants lors du recensement de 2015 à 52 % avec 12 012 décohabitants en 2021. Un étudiant sur deux cherche donc à se loger sur la métropole avec des caractéristiques et des capacités budgétaires variées.

Il est crucial de maintenir une offre résidentielle équilibrée entre parc social et parc privé, et de poursuivre la production de nouveaux logements pour suivre le rythme d'accroissement des effectifs et des décohabitants. Un logement sur six du parc social doit être rénové, nécessitant une anticipation pour gérer la tension existante.

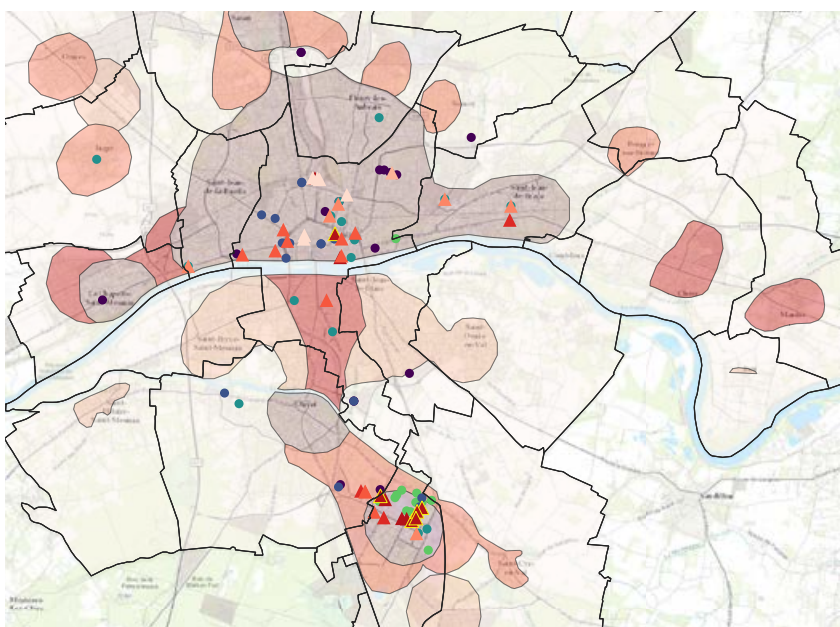
La gestion locative spécifique aux étudiants, avec une rotation importante et des périodes de vacances locatives, est complexe et coûteuse. L'implantation d'une association pour assurer cette gestion pourrait être une solution à l'avenir.

Ces logements devront s'adapter en accueillant d'autres publics ou en prévoyant une réversibilité d'usage, afin de répondre à une éventuelle baisse de la population étudiante due à la diminution de la natalité depuis 2012.

PARTAGER LES ANALYSES AVEC LES ACTEURS LOCAUX

En parallèle, l'agence a été sollicitée pour son expertise. La Cour des comptes a sélectionné l'Orléanais comme échantillon de territoire pour évaluer les dispositifs publics en faveur du logement étudiant. Le rapport provisoire a relancé des échanges en 2025 animés par Madame la Préfète sur le déséquilibre actuel de production de logements étudiants à vocation sociale. Le diagnostic de l'OTLE a également été partagé lors d'une réunion du réseau Samloj et des rendez-vous de l'enseignement supérieur et de la recherche du 14 novembre 2024.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET LOGEMENTS DÉDIÉS
AUX ÉTUDIANTS : L'IMPACT DES NIVEAUX
↓
DE PROXIMITÉS



ÉTUDES SUR LE VIEILLISSEMENT : LE CYCLE EST LANCÉ

En avril 2024, l'agence a lancé son cycle d'études sur le vieillissement avec la publication d'un focus introductif, enrichi par un webinaire animé par Pierre-Olivier LEFEBVRE, délégué général du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA). Une première territorialisation du sujet a été amorcée auprès des acteurs du Clic Orléans Val de Loire. Face à une population senior en forte croissance — de 54 millions en 1950 à 324 millions attendus en 2050 —, l'adaptation des territoires devient fondamentale.

L'OMS promeut un « vieillissement actif » pour favoriser l'autonomie. Ce défi appelle des politiques publiques intégrées, une planification urbaine inclusive et une valorisation du rôle des aînés.

Souvent perçu comme un coût, le vieillissement peut pourtant devenir un levier économique. Les tensions intergénérationnelles et les conflits d'usage soulignent la nécessité d'une approche territorialisée.

Les prochaines études porteront sur les impacts du vieillissement sur l'habitat, la mobilité, l'économie locale, et proposeront des pistes d'adaptation concrètes.

FOCUS N°5 « Seniors, quels enjeux et quelles politiques dessiner ? » :

https://www.topos-urba.org/les-publications/?_sft_category=focus

KEZAKO #14 - Le vieillissement de la population :

<https://www.topos-urba.org/kezako-14-le-vieillissement-de-la-population/>

Brèves



ZONE TENDUE : INTÉRÊT D'UN OLL ?

Avec le passage en zone tendue d'une partie de la métropole, une analyse approfondie a été menée avec l'Adil et les services concernés d'Orléans Métropole pour évaluer l'intérêt de créer un observatoire local des loyers (OLL) et les conditions nécessaires. Cet outil vise à améliorer la transparence du marché locatif, situer les loyers, déterminer les besoins en logements pour ajuster les politiques locales et fédérer les acteurs du marché. À la demande de M. CHOUIN, vice-président en charge de l'Habitat, un échange avec la Métropole de Tours a été organisé pour tirer parti de leur expérience.



CRISE IMMOBILIÈRE : VERS UN CHANGEMENT DE ZONAGE ?

Dans le contexte actuel de la crise du logement, l'un des levier d'actions mobilisés par l'État dernièrement est de faire évoluer le zonage ABC des différents secteurs en forte tension. L'agence a co-animé avec les services de la Métropole des échanges avec les acteurs locaux pour mesurer les impacts locaux de la crise et les effets potentiels d'un changement de zonage ABC. Ce zonage détermine l'éligibilité aux dispositifs fiscaux et les barèmes des aides pour l'investissement locatif, l'accession à la propriété, le logement locatif intermédiaire ainsi que le plafonnement des loyers des logements sociaux en PLS.



COPROPRIÉTÉS FRAGILES : DE L'OBSERVATOIRE LOCAL À L'OUTIL NATIONAL

L'agence a contribué à la création d'un outil national pour analyser la fragilité des copropriétés, basé sur son expérience avec le dispositif « Voc copro ». Invitée par l'Anah, l'agence a travaillé à enrichir l'outil CoproFF avec un module pour identifier les copropriétés fragiles, permettant une analyse plus complète grâce à des indicateurs et des données plus détaillées.

Ce module servira de base pour la prochaine mise à jour de l'observatoire local.

2^e DIAGNOSTIC OTLE

« Comment se logent les étudiants » :

https://www.topos-urba.org/wp-content/uploads/2025/01/Diag2_OTLE_VDEF_20250124_web.pdf



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

Le travail mené propose une alternative à un développement au fil de l'eau. L'idée n'est pas de définir un cadre précis et normatif. L'enjeu est d'explorer les tendances porteuses de changement et constituer une boîte à outils pour la collectivité.

UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE POUR ÉCLAIRER LES CHOIX POLITIQUES

CADRAN NORD-EST EN QUELQUES CHIFFRES



108 800
habitants



59 011
logements
(24 797 individuels
et 34 214 collectifs)



74 021
emplois, dont
32 943 privés

L'étude cadrans est un dispositif de veille territoriale pour révéler les trajectoires de développement futures. L'année 2024 a été consacrée à la spatialisation des enjeux métropolitains et à l'étude détaillée du cadran nord-est.

ALIMENTER LA STRATÉGIE URBAINE ET FONCIÈRE DE LA MÉTROPOLE

Avec les études de cadrans, Orléans Métropole a choisi de faire un pas de côté et d'envisager différemment l'aménagement du territoire :

- imaginer les futurs possibles à 15 ou 20 ans ;
- s'appuyer sur les communes, leurs connaissances et particularités ;
- tenir compte des enjeux du changement climatique ;
- identifier les secteurs de référence métropolitains ;
- faciliter les aménagements à venir.

L'évolution du territoire ne sera durable qu'à la condition que les transformations urbaines et paysagères s'appuient d'une

part sur les qualités existantes, et d'autre part sur le potentiel foncier. Cette double lecture est déterminante pour permettre la réalisation de nouveaux projets. Le choix a été fait de travailler par grands secteurs de cohérence : cadran nord-est, cadran nord-ouest et cadran sud.

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Les études cadrans sont menées par Topos en lien étroit avec la direction de l'Aménagement d'Orléans Métropole. Chacune des communes a été auditionnée, puis associée lors d'un atelier collectif de convergence.

Les différentes étapes de l'étude sont validées politiquement par le comité de pilotage « Stratégie foncière » d'Orléans Métropole.

LE CADRAN NORD-EST

LABORATOIRE MÉTHODOLOGIQUE

Les travaux menés en 2024 se sont concentrés sur le cadran nord-est. Cela nous a permis de stabiliser la méthodologie avec les communes et de valider le contenu des livrables. Les trois cadrans feront l'objet d'un cahier prospectif qui posera les pistes de réflexions et d'actions.

3 INVARIANTS D'ORGANISATION DU TERRITOIRE

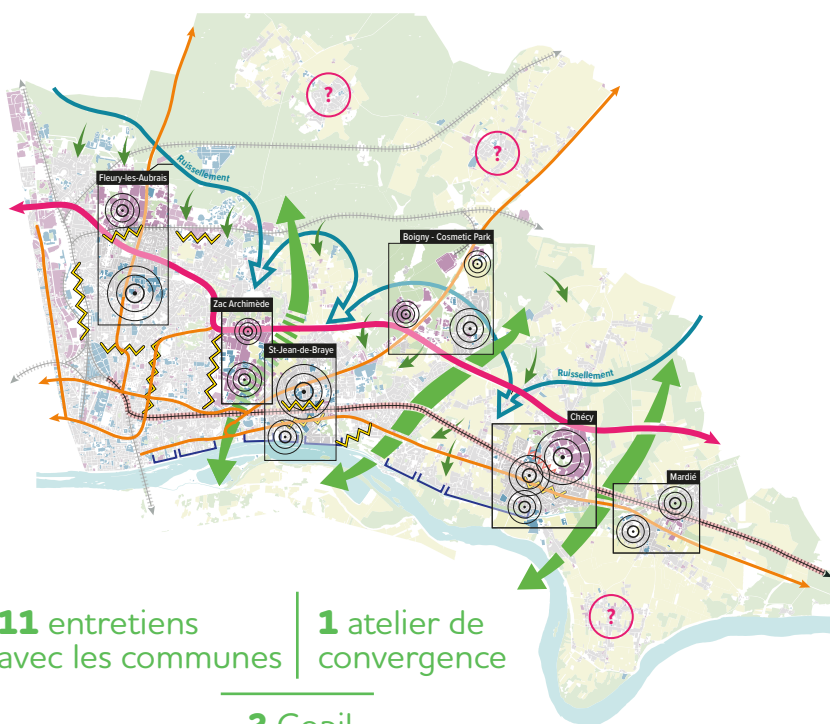
- **Tangentielle** : créée dans les années 70, c'est une voie urbaine rapide. Située sur la rive droite, elle distribue le territoire, dont cinq parcs d'activités métropolitains. C'est un axe en devenir face aux enjeux de réorganisation des mobilités, d'articulation des espaces et d'intégration paysagère.

- **Lien Loire-forêt** : ce secteur est marqué par la présence de la Loire au sud et de la forêt au nord. Les liens Loire-forêt s'organisent autour de voies de circulations douces et du réseau des cours d'eau. Aujourd'hui discontinu, peu lisible, ce réseau est à organiser pour articuler mobilités du quotidien et destinations récréatives et de loisirs.
- **Axes et maille** : ce sont les voies de circulations routières et sites propres de transports collectifs qui structurent fortement le territoire. Cet héritage est à questionner face aux enjeux de réorganisation des mobilités, de renforcement ou de création de nouvelles centralités urbaines.

5 SECTEURS DÉMONSTRATEURS

Cinq secteurs ont été identifiés car porteurs d'enjeux importants pour le territoire. L'étude de ces sites se décline au travers de fiches d'orientations.

CADRAN NORD-EST - CARTE DE SYNTHÈSE DE DÉFIS À RELEVÉR



11 entretiens
avec les communes

1 atelier de
convergence

2 Copil

COMMENT FAIRE PROJET AVEC LA ZAN ? – ACTES DES ATELIERS

La loi Climat et résilience a bouleversé l'approche de l'aménagement du territoire. L'agence a organisé plusieurs ateliers participatifs en présence des acteurs locaux, qu'ils soient élus, professionnels de l'immobilier ou acteurs institutionnels. Un atelier de convergence, organisé le 13 février 2024, a fait l'objet d'une publication.

Ce document rend compte des grands enseignements suivants :

- bien répondre aux besoins en logements ;
- la sobriété passe par l'intensité ;
- repenser la gouvernance de projet.

Zan « Actes des ateliers » :

<https://www.topos-urba.org/publications/premiers-enseignements-comment-faire-projet-avec-la-zan-actes-des-ateliers/>

Brèves



OBSERVATOIRE HABITAT-FONCIER : OUTIL AU SERVICE DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Lors du comité de pilotage « Stratégie foncière d'Orléans Métropole » de février 2024, la Métropole a validé la portée de l'observatoire Habitat-foncier qui sera géré par Topos et les principes de sa gouvernance.

La loi Climat et résilience instaure les observatoires Habitat-foncier. Ancrés dans la stratégie foncière des collectivités concernées, ces observatoires fournissent des données et analyses pour anticiper et optimiser l'utilisation du foncier, tout en équilibrant les besoins de développement et de préservation.



VÉRIFICATIONS DE L'OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE (OCSGE)

L'IGN élabore actuellement une nouvelle base de données sur l'occupation du sol. Elle a pour objectif de calculer l'artificialisation sur le territoire français. L'IGN a mobilisé les acteurs du territoire pour évaluer deux millésimes (2023 et 2020). L'agence a participé activement à la phase corrective de la donnée. Elle a signalé des erreurs d'interprétation : 3 200 secteurs sur le premier millésime et 760 zones prédéfinies sur le second. À présent, l'agence attend les données finalisées afin de les confronter à son observatoire.



AVÉLO 3

Dans le cadre de son schéma des modes actifs, le président de la communauté des communes des Terres du Val de Loire, M. Jean-Paul ROCHE a souligné le travail de l'agence :

« Topos a mis à disposition du bureau d'études Ekodev l'ensemble des données associées à Territoires des proximités. L'outil a permis de conforter l'identification des cinq pôles de notre territoire dans lesquels les mobilités actives, notamment la marche, représentent un véritable enjeu. Au sein de ces pôles, ce sont dans les périmètres de potentiel de marchabilité définis par Territoires des proximités qu'Ekodev a réalisé un diagnostic de l'écosystème de la marche et du vélo. »



FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS

La modélisation de la trame urbaine est un outil important pour l'intégration et la prise en compte des multifonctionnalités de la nature en ville. Cet outil a pour vocation de caractériser le fonctionnement du réseau écologique en ville.

LA TRAME VERTE URBAINE POUR RENFORCER LA BIODIVERSITÉ EN VILLE



SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LES TRAMES VERTES, BLEUES ET URBAINES

L'ensemble des travaux de modélisation et leurs analyses ont fait l'objet de deux synthèses disponibles sur le site de l'agence :

<https://www.topos-urba.org/publications/modelisation-dune-trame-verte-et-bleue-a-lechelle-metropolitaine/>

Ces travaux devraient être relayés par l'OFB et la DGALN.

En 2024, l'agence modélise la trame écologique des milieux urbains. Ce réseau particulier qui implique une cohabitation inter-espèces, a des composantes et des fonctions écosystémiques essentielles à l'équilibre de nos villes.

UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE INTÉGRÉ AUX ESPACES URBAINS

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt CarHab de la DGALN et de l'observatoire de la biodiversité, co-piloté par Orléans Métropole et l'agence, Topos a modélisé la trame verte urbaine. La méthode repose sur les «aires de migration simulées», évaluant la capacité des espèces à se déplacer dans le paysage.

En ville, les composantes de la trame sont fragmentées : parcs, jardins, haies, pelouses, coulées vertes, etc. Ces espaces, souvent restreints et enclavés, offrent peu d'opportunités pour les cycles de vie des espèces. Malgré les contraintes, ces milieux sont essentiels pour la biodiversité en ville. Les corridors sont aussi discontinus et contraints par l'urbanisation. Seules les espèces ubiquistes, capables de s'adapter aux environnements perturbés, parviennent à y survivre.

La modélisation et le suivi de la trame verte, bleue et urbaine, constitue une brique de l'observatoire Habitat-foncier prévu par la loi Climat et résilience. Ce travail a été présenté à la fédération nationale des Scot et aux techniciens et élus des communes lors des Rencontres de la biodiversité au Mobe.

UNE VALIDATION PAR L'EXPERTISE LOCALE

Avec le soutien d'experts naturalistes locaux, trois espèces ubiquistes ont été retenues : l'écureuil roux, la mésange charbonnière et le hrisson d'Europe. Elles représentent la biodiversité urbaine et permettent de modéliser la connectivité entre les strates arborées, arbustive et herbacée.

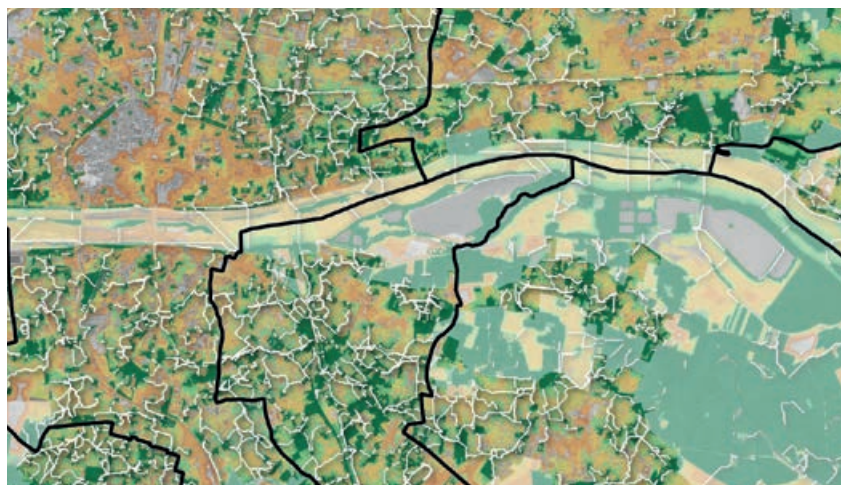
UNE TRAME MULTIFONCTIONNELLE

La nature en ville a des rôles multiples et écosystémiques. La connaissance du fonctionnement théorique du déplacement des espèces dans les tissus urbains est une opportunité pour améliorer et développer le réseau écologique lorsque cela est nécessaire. La végétation en ville contribue à favoriser la multifonctionnalité de cette trame (supports de loisirs, ...) pour les citadins. Elle joue un rôle important dans la résilience des villes face à certains risques environnementaux (surchauffe urbaine, inondation par ruissellement, risques psychosociaux). Elle améliore le cadre de vie des habitants et leur santé mentale et physique. La prise en compte de leurs conceptions et de leurs gestions à long terme, est un enjeu pour que ces espaces remplissent l'ensemble de leurs fonctions. La caractérisation de cette trame urbaine amène à travailler sur la recherche d'un équilibre entre les activités humaines et la place de la biodiversité dans les tissus urbains.

DES ATLAS COMMUNAUX POUR AIDER OU RÉGLEMENTER

Afin de rendre opérationnelle la trame urbaine, Topos a décliné les résultats de la modélisation à l'échelle des 22 communes d'Orléans Métropole. Chaque commune dispose d'un atlas de sa TVB incluant les trames vertes, bleues et urbaines et leurs enjeux. À l'aide de ces cartographies fines, il est possible de définir des actions spécifiques d'amélioration du réseau écologique à une échelle communale, de préciser les grandes orientations et dispositions spécifiques inscrites dans les documents d'urbanisme. Topos décline les résultats de la modélisation à l'échelle de l'îlot ou des ensembles bâtis/non bâtis, facilitant la visualisation de ceux vecteurs de biodiversité et ceux où le réseau écologique est peu ou pas présent, limitant la dispersion.

EXTRAIT DE LA TRAME VERTE
↓ URBAINE D'ORLÉANS MÉTROPOLE



UN OUTIL-DIAGNOSTIC POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE VÉGÉTALISATION

En 2024, l'agence a remporté un AMI (appel à manifestation d'intérêt) lancé par l'Agence régionale de santé et la Dreal. Il porte sur la construction d'un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation à l'échelle des communes et EPCI. Un ensemble d'indicateurs sont mobilisés pour caractériser les secteurs à risque important sur les territoires. Les risques retenus pour lesquels la végétalisation est une solution, sont :

- la surchauffe urbaine,
- les inondations par ruissellement,
- les risques psychosociaux.

Chaque territoire est découpé de façon homogène, les trois types de risques sont analysés et le cumul des risques sur les secteurs est révélé. La commune ou l'EPCI obtient ainsi la localisation des quartiers où les risques sont importants, où la végétalisation serait un atout pour les atténuer tout en profitant au réseau écologique. Cet outil, en cours de construction, devrait voir le jour sur notre portail cartographique fin 2025. Les premiers tests sont en cours de réalisation à l'échelle d'une commune (Saint-Jean-de-la-Ruelle) et d'un EPCI (Orléans Métropole).

Brèves



ÎLOTS DE CHALEUR : NOUVEAUX OUTILS ET PARTENARIATS

En 2024, Topos a consolidé son engagement dans le consortium « Climate Data Hub » en collaborant au projet Choisir avec le laboratoire Cedete de l'université d'Orléans. Ce partenariat vise à produire un diagnostic thermique fin d'Orléans Métropole en mobilisant des outils de mesure innovants, pour mieux suivre l'évolution des îlots de chaleur.

L'agence a aussi testé l'outil ICETool afin de simuler l'impact d'aménagements urbains sur la température ressentie, la biodiversité et le ruissellement. Une première expérimentation a été menée sur la place du Bourg à Boigny-sur-Bionne. Cette analyse complète l'analyse des enjeux de la chaleur urbaine disponible à partir de l'application « Chaleur ou Fraicheur ? » sur portail cartographique.



<https://experience.arcgis.com/experience/059699b1962243edb4cd60114d490efa>



ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ

La Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (Fraps) Centre-Val de Loire a sollicité l'intervention de l'agence sur le thème « Aménagement urbain, créer des milieux favorables à la pratique physique » lors de son colloque annuel en octobre 2024.

En présentant l'approche de l'urbanisme favorable à la santé, Topos a proposé ces outils et méthode d'analyse qui participe à cette réflexion et aux orientations possibles de mise en œuvre : ville des proximités, renaturation, ...

EN SAVOIR PLUS SUR L'OUTIL TVB DE TOPOS

(méthodologie, premiers résultats, synthèse)

<https://www.topos-urba.org/outil-trames-vertes-et-bleues-tvb/>

PORTAIL CARTO



SITE WEB



PORTRAIT DES TERRITOIRES



Ce moteur de recherche vous permet d'éditer les fiches thématiques à différentes échelles : communale, EPCI et PETR. On y trouve une sélection d'indicateurs les plus significatifs classés en trois grandes thématiques : fiches Habiter, atlas des parcs d'activités économiques et fiches de l'occupation du sol.

PUBLICATIONS À LA UNE

ÉQUIPEMENTS

FOCUS N°6 « LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS »

<https://www.topos-urba.org/publications/focus-n6-le-recensement-des-equipements-au-service-desterritoires-de-lorleanais/>

LOGISTIQUE

PANORAMA LOGISTIQUE « UNE ACTIVITÉ STRUCTURANTE EN PLEINE MUTATION »

https://www.topos-urba.org/wp-content/uploads/2025/03/Diagnostic_logistique_2025_VDEF_20250327.pdf

VIEILLISSEMENT

FOCUS N°5 « Seniors, quels enjeux et quelles politiques dessiner ? » :

https://www.topos-urba.org/lespublications/?_sft_category=focus

KEZAKO #14 - LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION :

<https://www.topos-urba.org/kezako-14-levieillissement-de-la-population/>

OBSERVATOIRE OTLE

2^e DIAGNOSTIC OTLE « Comment se logent les étudiants ? » :

https://www.topos-urba.org/wp-content/uploads/2025/01/Diag2_OTLE_VDEF_20250124_web.pdf

ZAN

ZAN « Actes des ateliers » :

<https://www.topos-urba.org/publications/premiers-enseignements-comment-faire-projetavec-la-zan-actes-des-ateliers/>

BIODIVERSITÉ - TVB

Synthèse des travaux sur les trames vertes, bleues et urbaines :

<https://www.topos-urba.org/publications/modelisation-dunetrame-verte-et-bleue-a-lechellemetropolitaine>



www.topos-urba.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Topos
AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millénium »
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org



topos PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS